

*J. Beauverie*

# VIDAL

LE TUEUR DE FEMMES

---

RAPPORT

DE

MM. les D<sup>rs</sup> A. LACASSAGNE, J. BOYER et F. RABATEL



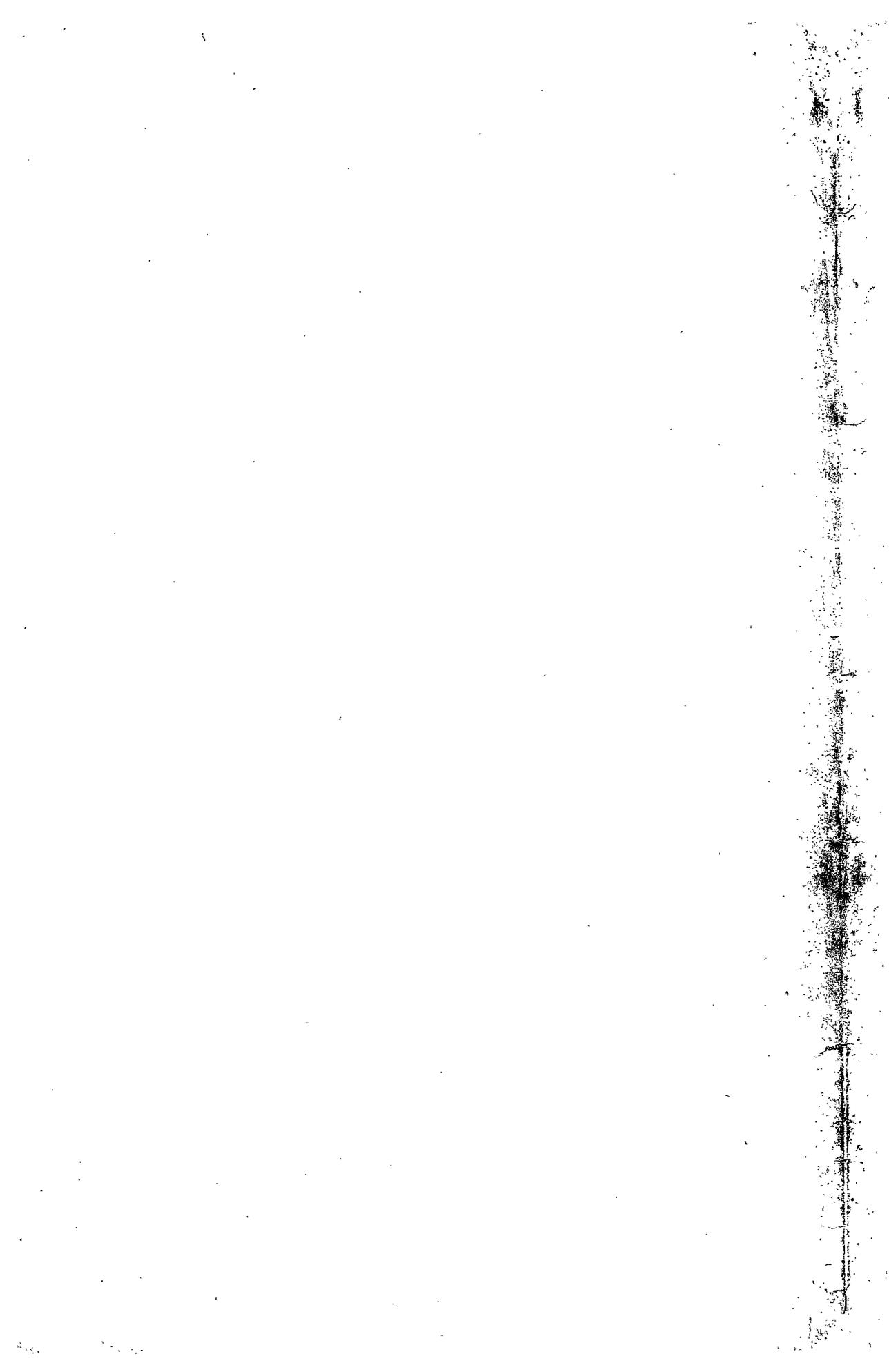
A. STORCK & C<sup>o</sup>, IMPRIMEURS-EDITEURS

— LYON —

PARIS, 16, rue de Condé, près l'Odéon

—  
1902

60/15



~~14/173~~

F 2 B 10

# VIDAL

## LE TUEUR DE FEMMES



### RAPPORT

DE

MM. les D<sup>rs</sup> A. LAGASSAGNE, J. BOYER et F. RABATEL

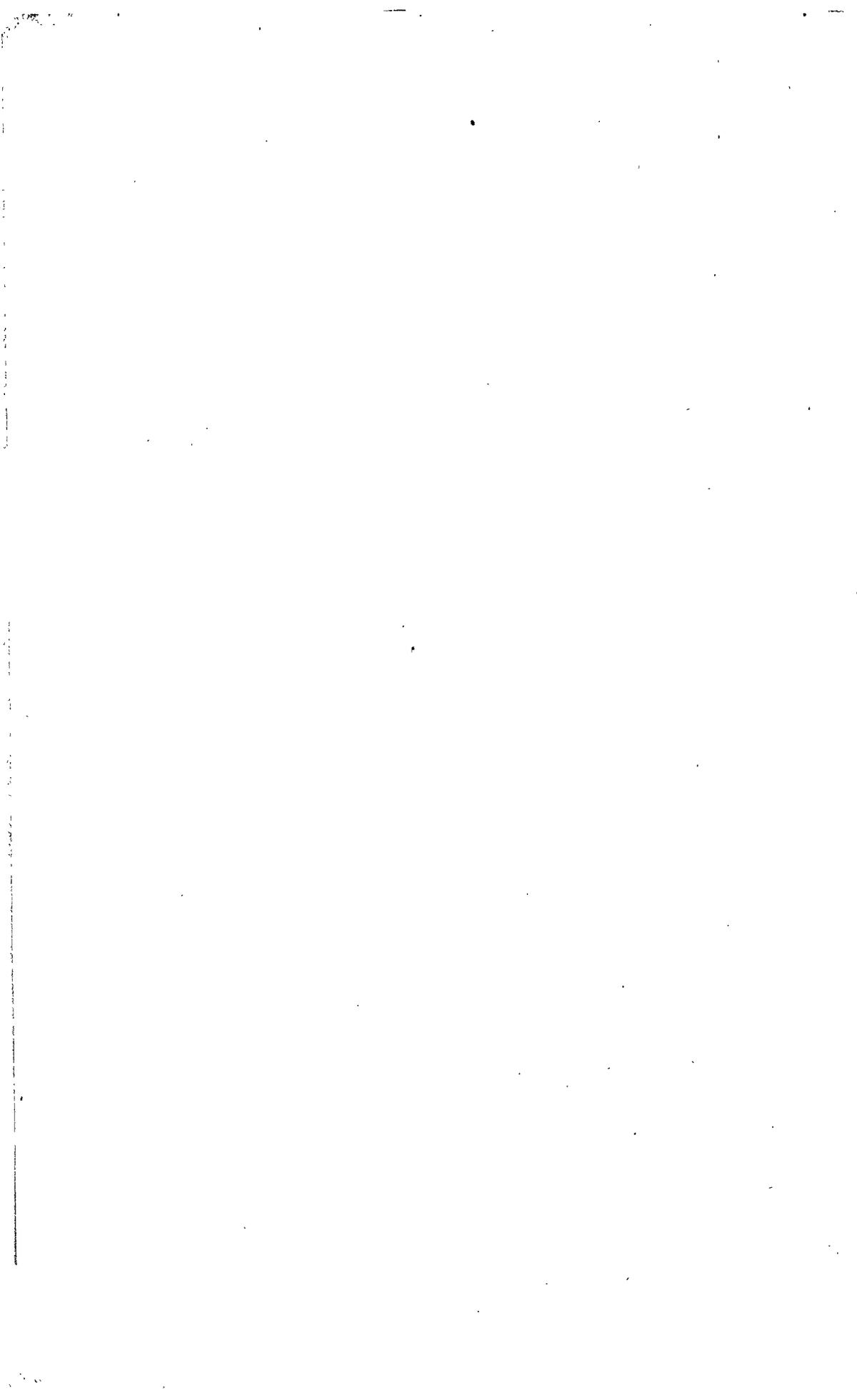


A. STORCK & C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-EDITEURS

—\* LYON \*—

PARIS, 16, rue de Condé, près l'Odéon

—  
1902



# VIDAL

## LE TUEUR DE FEMMES

---

### RAPPORT

DE

MM. les D<sup>s</sup> LACASSAGNE, BOYER, REBATEL

---

Nous soussignés, médecins-experts des Tribunaux civils de Lyon, Alexandre Lacassagne, professeur de médecine légale à la Faculté de Lyon, Jean Boyer, agrégé à la même Faculté, Fleury Rebatel, directeur d'une maison de santé, sur la réquisition de M. Benoist, juge d'instruction et en exécution de la commission rogatoire de M. le juge d'instruction de Nice en date du 30 janvier 1902, serment préalablement prêté, avons été commis le 1<sup>er</sup> février et nous sommes transportés le 5 février à la prison Saint-Paul à l'effet « de procéder à l'examen de l'état mental du nommé Vidal Henri, inculpé d'assassinats, tentatives d'assassinat et vol et de dire s'il jouit de ses facultés mentales et s'il doit être considéré comme parfaitement responsable de ses actes ».

Nous avons examiné Vidal pendant les mois de février, mars, avril, mai, juin et les huit premiers jours de juillet. Les trois experts ont visité ensemble l'inculpé pour relever les mensurations et faire les constatations nécessaires. Chacun des experts a vu Vidal plus ou moins souvent, l'a interrogé afin de se faire une appréciation personnelle de l'état mental de l'homme soumis à notre examen. Cet examen a été long et souvent les magistrats nous ont pressés de l'abréger, mais il nous a paru indispensable de procéder avec toute la lenteur exigée pour l'étude d'un cas particulièrement difficile et, de plus, le calme et le milieu sédatif de la prison étaient bien faits pour relever les modifications qui pourraient survenir après l'existence agitée des derniers mois qui ont précédé l'arrestation.

Nous remarquerons en outre que si l'observation est moins facile dans une prison que dans un asile ou un hôpital possédant un per-

sonnel spécialement dressé pour relever toutes particularités pouvant éclairer le diagnostic médical, il n'en est pas moins vrai que le temps permettait d'apprécier certains changements ou aurait rendu possible la constatation de crises ou de symptômes véritablement décisifs en l'espèce.

Les experts ont eu à leur disposition le dossier recueilli par l'instruction. Sur leur demande, certains points qui paraissaient très importants au point de vue médical ont été l'objet d'une enquête complémentaire.

Après quelques hésitations au début, Vidal a bien voulu écrire de longs mémoires. C'est une autobiographie dans laquelle il a raconté son existence, les faits principaux sur lesquels nous provoquons des développements, les circonstances des différents crimes. Bien qu'il parle souvent de sa *bonne foi* et de son entière sincérité, nous ne pouvons accepter comme exactes toutes les assertions qui y sont contenues. On y trouve d'étranges contradictions, des explications naïves, des mensonges enfantins, des conceptions absurdes. Mais il y a des événements confirmés par la procédure même, et dont le récit par Vidal explique avec plus de précision sa psychologie, fait comprendre l'état de son intelligence ou de ses sentiments.

Ces documents divers et les renseignements qui nous étaient fournis par l'observation nous donnaient les éléments de notre rapport qui se trouvait ainsi divisé en trois parties distinctes :

1<sup>o</sup> *Les antécédents de Vidal*, l'ensemble de faits et de signes anamnestiques, c'est-à-dire tous les commémoratifs rappelant la vie physique et morale de l'inculpé avant les crimes.

2<sup>o</sup> *La période criminelle*, les faits qui se sont passés du 26 novembre 1904 au 28 décembre de la même année.

3<sup>o</sup> *Examen de Vidal* à la prison Saint-Paul : état somatique et état mental.

## PREMIÈRE PARTIE (1)

### LES ANTÉCÉDENTS DE VIDAL

Nous allons rechercher d'abord les antécédents héréditaires, puis les anamnestiques ou l'ensemble de faits pathologiques et de circonstances qui ont pu influencer l'organisme, la constitution et le moral de Vidal.

(1) Cette première partie a été rédigée par M. A. LACASSAGNE.

Vidal (Hippolyte-Joseph-Henri), est né le 17 juillet 1867 à Vals « enfant légitime de feu Joseph Vidal et de Adrienne-Lucie-Pauline Martin, son épouse, maîtresse d'hôtel, âgée de vingt-quatre ans ». M<sup>me</sup> Vidal dépose le 28 février « que son mari est mort le 28 avril 1867, âgé de vingt-cinq ans. Il était à Aix-les-Bains, en 1866, un incendie se déclara dans l'hôtel et, à cette occasion, mon mari éprouva de telles émotions qu'à partir de ce jour, sa santé a périclité et a abouti à la pneumonie typhoïde qui l'a emporté. J'étais alors enceinte de mon fils cadet Henri qui est né trois mois après la mort de son père ».

D'après les renseignements que M<sup>me</sup> Vidal nous a fournis le 20 février, sur notre demande, son mari a été malade pendant deux ans, puis a succombé à une pneumonie précédée d'une fièvre typhoïde. Il aurait eu la *syphilis*. « Un an après avoir eu mon premier enfant, le médecin de la famille m'a dit de ne pas avoir de relations avec mon mari pendant quelque temps... D'une façon générale, mon mari était assez sobre, je ne crois pas qu'on puisse le classer dans la catégorie des alcooliques » (4). Trois mois après son mariage, M<sup>me</sup> Vidal a eu une fausse couche à la suite d'une frayeur; son fils aîné Léopold est venu au monde dix mois après.

Son mari, dit-elle, était orphelin et avait trois frères et une sœur : celle-ci et un frère sont morts de la poitrine, un autre d'alcoolisme, le dernier de vieillesse. Du côté de M<sup>me</sup> Vidal, il y avait eu de véritables tares. Son père prenait des crises épileptiformes, mais seulement sous l'influence d'une peine morale. Il n'est pas mort de cette maladie. Deux sœurs de celui-ci auraient aussi été épileptiques. Il en aurait été peut-être de même pour la grand'mère paternelle.

Du côté maternel, il y avait des boîteux. Sa mère était atteinte de cette infirmité.

« Mon père et ma mère ont eu quatre enfants : deux garçons et deux filles. Je suis la seule survivante. Un fils et une fille sont morts en bas âge; la fille était aveugle et sourde-muette, un garçon est mort

(4) Les troubles de nutrition de l'organisme engendrent l'infériorité physique de l'individu, innée ou acquise, telle que la dégénérescence ou la démence. Ces troubles de nutrition sont surtout les intoxications et les infections, soit directement, soit par hérédité, et parmi les plus importantes il faut citer *l'alcoolisme et la syphilis* (BOURNEVILLE : Rôle de la syphilis, de l'alcoolisme et des professions insalubres des parents dans l'étiologie de l'idiotie. Congrès des aliénistes et névrologistes, Limoges, août 1901).

Les D<sup>rs</sup> René LARGER et Henri LARGER (Les stigmates obstétricaux de la dégénérescence, *Revue de médéc.*, 1902) montrent au point de vue de la gravité des tares engendrées, que l'alcoolisme et la syphilis sont au premier rang. Charcot l'avait déjà indiqué : « L'alcoolisme est l'ancêtre des dégénérés. »

de congestion cérébrale, un autre, à l'âge de trente-trois ans, est mort dans des crises épileptiformes auxquelles il était sujet ».

Dans des dépositions, faites sur notre demande à M. le juge d'instruction, le 5 mai et le 11 juin, M<sup>me</sup> Vidal répète en partie, ce qu'elle nous avait écrit. Son père, mort à soixante-neuf ans, n'était pas épileptique, mais sujet à des crises de nervosité que la moindre impression faisait naître. Elle maintient ce qu'elle a avancé concernant les deux sœurs et un frère de son père. La déposition de Dario, tailleur, mari d'une demoiselle Martin, indique que celle-ci n'a jamais été atteinte de crises nerveuses ou épileptiques, toutefois, elle a eu des crises d'étouffement et une nuit « le sang lui monta à la gorge avec tant de violence qu'elle mourut sur le coup. »

Quant au frère que M<sup>me</sup> Vidal dit être mort dans des crises épileptiformes, sa veuve indique que celui-ci a succombé rapidement en quelques heures. « Les médecins n'ont pas indiqué les causes de la mort. Un d'eux, le D<sup>r</sup> Chassinat, décédé aujourd'hui, m'a dit qu'on ne pouvait pas comprendre la cause de la mort de Ferdinand, et il m'a assuré qu'il n'avait jamais eu de crise ayant une forme épileptique ». Remarquons qu'on avait dû en parler au moment du décès, puisqu'elle a interrogé sur ce point le médecin de la famille Martin.

En résumé, l'enquête faite n'établit pas d'une façon formelle les antécédents héréditaires du côté de la ligne maternelle. M<sup>me</sup> Vidal mère, dit qu'il y a eu de nombreux épileptiques, apporte des affirmations catégoriques. Du côté de la ligne paternelle, on voit qu'il y a eu des phthisiques. Le père de Vidal était-il syphilitique ou simplement porteur d'une maladie contagieuse? On le dit « assez sobre et non alcoolique ». Dans tous les cas, de mauvaise santé, puisqu'il a succombé à vingt-cinq ans, après deux ans de maladie qui était peut-être bien de la tuberculose.

M<sup>me</sup> Vidal, mère de l'inculpé, âgé aujourd'hui de cinquante-cinq ans, se porte bien. « Je suis, dit-elle, de bonne constitution. En dehors d'une fièvre, dite fièvre de croissance, que j'ai eu à quatorze ans, je ne me souviens pas d'avoir été malade. Depuis la puberté jusque vers l'âge de quarante ans, je prenais parfois des vertiges, je n'ai cependant jamais eu de syncope. »

Il résulte donc de cet exposé que les antécédents héréditaires de Vidal, s'ils ne sont pas certainement mauvais et susceptibles d'être caractérisés, sont au moins suspects et cette constatation acquiert une certaine importance.

Nous trouvons d'ailleurs une présomption de la défectuosité consti-

tutionnelle de cette famille dans les renseignements que nous relevons sur Léopold, le frère aîné de l'inculpé.

Celui-ci est mort à trente-cinq ans, tuberculeux, à la suite d'une opération d'appendicite. Sa mère faisant un parallèle entre les deux frères dit : « Il était bien constitué physiquement, très intelligent, d'un caractère doux, bon et affectueux. Henri a toujours eu l'esprit chétif, surtout depuis sa fièvre thyphoïde. Il est d'une intelligence médiocre, d'un caractère inégal, indépendant, faisant beaucoup de projets. De plus il est surnois et s'emporte très facilement. »

M. Roux, géomètre, dépose le 9 mai dans le même sens : « Henri était un peu plus chétif et malingre que son frère, qui était un beau garçon, très vigoureux. Autant le frère aîné, Léopold était bruyant, expansif, en dehors et de caractère aventureux, autant Henri était sournois, concentré et peu expansif. »

De même M. Oursu Adrien (fiche 493) camarade d'école de l'inculpé. « Le frère aîné Léopold était très intelligent, mais aussi un aventurier de haute volée. Quant à Henri il était certainement inférieur au point de vue de l'intelligence à son aîné. Henri Vidal était taciturne et triste. Je ne l'ai jamais vu regarder en face. Il avait toujours le regard fuyant. J'ai rencontré souvent à Paris Léopold Vidal. Il menait grande et joyeuse vie et j'ai entendu dire qu'il avait dépensé des sommes considérables, notamment quatorze cent ou seize cent mille francs, capitaux fournis par des particuliers en vue de rechercher et d'exploiter des mines d'or au Soudan. — Je me souviens que j'ai rencontré un jour au Moulin-Rouge, à Paris, Léopold Vidal. C'était en 1898. Je lui ai demandé des nouvelles de son frère Henri, il m'a répondu : « Henri, est toujours maboule. »

Nous trouvons dans le dossier (n° 90 et 94) les dépositions des dames Bendler Léonie et Soubeyrand Élise; dite de Monville, habitant Monte-Carlo, et qui déclarent qu'elles ont été victimes d'escroquerie de la part de Léopold Vidal.

M<sup>me</sup> Vidal mère (n° 97) dit que Léopold a été l'objet d'une longue et minutieuse enquête, faite contre lui en mai 1894, parce qu'il était soupçonné d'avoir assassiné à Marseille, Marie Arnoux, femme de chambre à l'hôtel des Hespérides.

Le 22 janvier 1902, Romanacce, gendarme à Hyères dépose (n° 99) : « La moralité de la famille Vidal était peu bonne. M<sup>me</sup> Vidal passait pour une femme légère et l'on disait que ses fils, Léopold principalement, étaient de tristes personnages. Lors de l'assassinat de Marie Arnoux et lorsqu'on dit que Léopold était accusé de l'avoir commis, personne n'en fut surpris, tant il semblait de moralité douteuse. »

Un gendarme en retraite, M. Lachenal, fait un parallèle entre les deux frères (rep. n° 100) : « Autant Léopold était exubérant, actif, bon à toutes les besognes pour se procurer de l'argent, rempli d'influence sur sa mère qui ne voyait que par lui et s'est ruinée pour lui, autant Henri Vidal était craintif, concentré, sournois et vivant seul, fréquentant peu, et l'on disait que sa mère n'avait pas grande affection pour lui. Il était doux et poli. »

L'inculpé dans ses mémoires cherche à prouver que son frère était le préféré de M<sup>me</sup> Vidal et il ajoute : « Quoiqu'il eut fait, mon frère, avait été l'homme suprême, le plus intelligent du monde, le plus beau et plus sélect. Quant à Henri il n'était qu'une bugne. Léopold avait employé son intelligence à rouler les uns et les autres ; il aurait peut-être passé aux assises avant moi s'il avait vécu (pas pour assassinats, oh ! non) tandis qu'Henri avait employé sa bêtise à aider sa mère sans profit aucun », et plus loin : « Dès son jeune âge, mon frère a toujours fait dans la maison ce qu'il a voulu, le moindre de ses caprices était un ordre, alors que moi j'ai toujours été considéré comme nul. Dès son âge de puberté, mon frère était déjà regardé comme un homme dont le moindre désir était exécuté, avait pour lui tout ce qu'il voulait, depuis les plaisirs de la maison jusqu'aux maîtresses qu'il entretenait avec l'argent que lui fournissaient sans compter ma mère et ma grand'mère ; tandis qu'on trouvait extraordinaire de moi et qu'on me grondait même si, par hasard j'allais une fois à Toulon avec mes amis pour y faire un brin de noce, et j'y allais en moyenne une fois par mois. »

Et comme nous n'avions pas l'air de prendre au sérieux la découverte qu'il prétend avoir faite de la *direction des ballons*, l'inculpé écrit :

« Mon idée est très sérieuse au contraire et d'autant plus sérieuse qu'on est allé chercher dans des problèmes fantastiques jusqu'à présent ce qui est d'une simplicité étonnante. Quand on verra mon appareil manœuvrer, on dira :

— Oh ! ce n'était pas plus difficile que ça, pour diriger un ballon ? Mais un enfant aurait pu le trouver. — Et, en effet, un enfant de dix ans pourrait le trouver. Mais c'est précisément parce que c'est très simple qu'on ne l'a pas encore trouvé. Dans quelques années d'ici vous verrez comme c'est simple.

« Ne sommes-nous pas, d'ailleurs, tous des types extraordinaires dans ma famille ? Vous avez sans doute entendu parler de ce fameux bateau le *Papin* qui a été essayé à Rouen il y a deux ans ? De ce bateau qui marche sans feu et par conséquent sans charbon, par la

seule force du courant et des vagues ? Savez-vous qui a eu la première idée de ce bateau ? C'est mon frère. Demandez à ma mère, si vous n'y croyez pas. Les premiers plans sont d'ailleurs encore à la maison. Mais soit que mon frère se soit laissé souffler l'idée, soit qu'il l'ait simplement vendue pour avoir de l'argent, le bateau a été construit et mis à l'essai par d'autres que lui. Le journal *l'Illustration* en a d'ailleurs assez fait de bruit... Mais ce qui est arrivé pour le bateau n'arrivera pas pour mon ballon car au risque de me casser le cou, je ne donnerai l'idée à personne et l'expérimenterai moi-même le premier. »

Qu'y a-t-il de vrai dans tout ce que raconte l'inculpé ? Toutefois il nous paraît certain que l'équilibre mental de Léopold n'était pas parfait, sa moralité plus que suspecte : beau parleur, sans scrupule, faiseur habile et escroc certain.

Chez les deux frères, il y a une tare héréditaire, semble-t-il ; ce sont des êtres pervers, indécents, prenant le bien d'autrui avec facilité. Comment l'inculpé est-il devenu assassin, et a-t-il commis en quelques semaines les nombreux crimes qui lui sont reprochés ? C'est ce que nous comprendrons mieux lorsque nous aurons exposé ses antécédents personnels : physiques et psychiques.

Henri Vidal a eu plusieurs maladies, il a éprouvé quelques traumatismes, il a subi l'infection paludéenne et a été intoxiqué par l'alcool. Il nous faut maintenant discuter chacune de ces causes et rechercher l'influence qu'elle a pu avoir sur l'état physique et mental de Vidal avant les derniers mois de l'année 1904. Nous aurons ainsi une étude biopathologique complète.

a) *Henri Vidal est un enfant posthume. Son enfance.*

Il est né trois mois après la mort de son père. M<sup>me</sup> Vidal pendant une grande partie de sa grossesse a soigné son mari et passé, dit-elle, à peu près toutes les nuits, surtout pendant la maladie aiguë qui a duré environ un mois.

Elle nous dit qu'au moment de sa naissance Henri était très faible. On pensait qu'il ne vivrait pas, à force de soins elle est parvenue à le conserver.

Il a eu à peu près toutes les maladies ordinaires de l'enfance : rougeole, coqueluche, oreillons, fièvre scarlatine. En nourrice, une ou deux crises de convulsions auxquelles on n'attacha pas grande importance, parce qu'elles se montrèrent au moment de la dentition qui du reste s'est faite régulièrement.

Il paraît qu'il a été atteint d'incontinence d'urine, jusque vers l'âge de treize ou quatorze ans ; c'est ainsi qu'à la pension il lui arrivait souvent d'uriner au lit.

Il résulte de ces renseignements que le développement fœtal s'est fait dans des conditions défectueuses, de là une très grande faiblesse à la naissance. Cette constitution délicate a été facilement la proie de toutes les maladies intercurrentes pendant l'enfance. De plus, la faiblesse organique s'est nettement accusée par des convulsions et de l'incontinence d'urine qui montrent le début de la susceptibilité du système nerveux cérébro-spinal. Il paraît présenter dès les premières années de la vie les tares indélébiles de l'hérédité et de la dégénérescence.

b) *La puberté. Fièvre typhoïde grave. Vidal de seize à vingt-et-un ans.*

Pour cette période de la vie de l'Inculpé nous avons des renseignements assez complets, plus précis et presque suffisants.

Henri Vidal a fait ses premières études à Bandol (Var), avec l'intention, paraît-il, de se préparer à Saint-Cyr. Vers la fin de la deuxième année en 1882 ou 1883 (sa mère dans ses dépositions 64 et 63), dit « à l'âge de quinze ou seize ans, il eut une fièvre typhoïde très grave qui dura du mois de juin au mois de décembre de cette année. Pendant ce temps il a gardé continuellement le lit. La convalescence a duré un an environ. Pendant cette convalescence Henri était entièrement affaibli, il ne pouvait pas marcher et on était obligé de le rouler dans une petite voiture. Il avait perdu ses cheveux et presque l'intelligence. Il était atteint de surdité et sa maigreur était effrayante. Il semblait presque idiot. » Sur les conseils du médecin traitant, les études furent momentanément suspendues, puis on l'envoya à Marseille, à l'établissement Saint-Charles, où il ne put suivre qu'un cours élémentaire, tant ses facultés avaient été déprimées par la maladie. La mémoire était particulièrement atteinte.

Ces renseignements maternels sont confirmés par la déposition de M. Capon Henri (en date du 11 mai 1902), qui a eu autrefois l'inculpé Vidal en qualité d'interne dans son pensionnat de Bandol. « Il fu atteint de fièvre typhoïde. Le mal prit vite un caractère alarmant et je me hâtai de prévenir M<sup>me</sup> Vidal qui vint prendre son fils et l'emmena à Hyères. Henri fut pendant assez longtemps entre la vie et la mort. Je me rappelle que lorsqu'il commençait à aller mieux je lui fis une visite accompagné de ma femme. Nous trouvâmes dans son lit un

véritable squelette. Sa mère lui demanda s'il reconnaissait les personnes qui venaient le voir, il eut de la peine à ouvrir les yeux et répondit d'une voix très faible. Nous dûmes nous retirer immédiatement de peur de le fatiguer. »

Il est certain, d'après les documents cités, que Vidal, vers l'âge de quinze ou seize ans, a été atteint d'une fièvre typhoïde particulièrement grave. Les effets de cette maladie se sont longtemps fait sentir.

M<sup>me</sup> Vidal dit qu'elle dut retirer son fils du pensionnat Saint-Charles et lui faire cesser tout travail intellectuel. « J'ai dû l'employer dans l'hôtel à de petites besognes soit dans les salles, soit au jardin. Pour des motifs futiles il s'emportait contre les employés et pour un rien il leur aurait sauté à la gorge. »

Il n'est pas douteux que cette maladie porte atteinte aux facultés cérébrales, et crée du désarroi intellectuel. Nous reviendrons sur ce point quand nous aurons relevé certains faits ou actes de Vidal qui nous paraissent assez caractéristiques.

Pourrait-on appeler *fugues* les faits que nous allons rapporter. Leur interprétation peut être discutée et nous ne sommes pas tombés d'accord sur le caractère à leur attribuer. Tout à coup et parfois, sans motifs sérieux, au moins à ce moment de son existence, Vidal quitte la maison, abandonne sa famille, avec l'intention d'aller travailler ailleurs. L'inculpé en signale neuf dans ses « mémoires », mais nous n'en trouvons que cinq avant son service militaire.

La première fois en 1887, il part à 4 heures du matin, sans prévenir sa mère et se rend à Paris. Il y vit on ne sait comment pendant sept mois, et le 10 octobre de la même année, il est condamné à six jours de prison pour filouterie d'aliments. Une pièce de la procédure dit que l'on trouva sur lui une petite cuillère en argent qu'il reconnut avoir prise dans un café, sans donner d'autres détails.

Il raconte le fait en plaisantant sans se douter de l'inconvenance et du cynisme de son récit : « C'est dans ce séjour à Paris que j'ai attrapé mes six jours de prison pour être allé déjeuner dans un restaurant sans payer. Ce qui avait fait enrager le restaurateur, c'est que je m'étais fait servir des figues et des raisins, fruits tout nouveaux à Paris à ce moment, et puis je lui dit : je n'ai pas le sou. Et il vous faut des fruits nouveaux, reprit-il. Quelle tête il me fit ce brave homme. Je m'en rappellerai toujours. »

Un an après, il partit en plein jour sous prétexte d'aller à la fête de Polliès-Pont, mais avec l'intention de ne pas retourner. Il était possesseur d'un pécule de 15 à 20 francs, grâce auquel il espérait

gagner au jeu une certaine somme et aller à Nice chercher une place. Son argent fut vite perdu et il se vit obligé de rentrer à Hyères.

Puis il va un jour à Marseille pour y chercher une position, fait insérer des annonces dans les journaux. Sa mère et son frère sont obligés de venir le chercher au bout d'une dizaine de jours. Une autre fois, c'est à Genève, où un garçon de l'hôtel l'a facilement persuadé qu'il pouvait trouver un emploi. Huit jours après il revenait à la maison. La cinquième fugue fut à Marseille, en compagnie d'une femme de chambre de l'hôtel; il s'était encore laissé convaincre qu'il y trouverait une bonne place, une place digne de lui.

Ce qui montre bien l'instabilité mentale, son besoin de changement, son désir de mobilité est la réflexion suivante : « Je dois dire ici que, dans l'intervalle de ces diverses fuites, j'étais constamment occupé à écrire, d'un côté et d'autre, des lettres demandant des places de sommelier, garçon, n'importe quelle place enfin, mais un travail et un travail rétribué. Une fois, j'achetais un indicateur Chaix pour avoir les adresses et expédiais près de *trente lettres* d'un coup, à Vichy, à la Bourboule, à Uriage, Bagnères-de-Bigorre. M. Gaimard, épicier à Hyères, était le facteur du quartier à ce moment et il pourra vous dire qu'il mettait toutes mes lettres dans une fenêtre que je lui avais indiquée au rez-de-chaussée et où j'allais les chercher moi-même pour que ma mère ne les vît pas. »

Il est évident que Vidal était alors difficilement adaptable au milieu familial. Vers l'âge de vingt ans, quatre ou cinq ans après la fièvre typhoïde, il présentait des signes pouvant relever de la dégénérescence psychique.

Cette maladie infectieuse crée un tel état de faiblesse ou d'asthénie qu'il se produit des troubles profonds dans la nutrition du système nerveux. Quand ces troubles se passent sur un organisme déjà défectueux par l'hérédité et au moment de la puberté, il y a un état pathologique définitif. C'est la dégénérescence avec ses désordres psycho-moraux.

Lasègue (*Des manifestations cérébrales de l'alcoolisme*, t. II, p. 831) dit : « Les individus sans prédisposition cérébrale héréditaire, peuvent par suite d'un acte pathologique quelconque à détermination encéphalique, perdre la résistance cérébrale qu'ils possédaient naturellement. Ce résultat peut être produit non seulement par une chute sur la tête, mais encore par une maladie à détermination nerveuse, une fièvre typhoïde par exemple. »

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que non seulement la fièvre typhoïde, mais toutes les maladies de l'enfance, les affections

fébriles, les fièvres éruptives modifient chez quelques sujets — probablement les prédisposés ou les héréditaires — le système cérébro-spinal.

Les travaux de Fritz (*Symptômes spiniaux dans la fièvre typhoïde*, 1863), de Roger et Damaschino (*Paralysie spéciale de l'enfance*, 1874), de Westphall et de Vulpian (*Lésions médullaires dans la variole*), de Landouzy (*Les paralysies dans les maladies aiguës*), Christian (*Arch. gén. de méd.*, 1873) ont fait voir que chez les enfants, les paralysies ont surtout la forme hémiplégique ou cérébrale. Il est donc bien prouvé que ces différentes affections ont une influence directe sur le cerveau. Vidal a, par cela même, une déséquilibration du système nerveux, comme dit Magnan.

Dans un mémoire intéressant de Régis (*Les folies des maladies aiguës*, *Gaz. Hebd.*, Nov. 1893), on peut voir les relations des psychoses avec la fièvre typhoïde, et particulièrement les délires post-typhiques. Nous n'en concluons pas que les syndromes relevés sur Vidal sont la conséquence de cette maladie, mais nous retiendrons que cette affection a eu cette gravité à cause du terrain héréditaire sur lequel elle a évolué. L'infection typhique n'a fait qu'exagérer et consolider les déficiences héréditaires :

Il nous faut dire maintenant comment se manifeste la dégénérescence.

Nous définirons ainsi certains termes dont nous aurons souvent à faire usage.

Le dégénéré est un être pathologique, dont la constitution psychophysique est inférieure à celle de ses parents ainsi que l'attestent : 1° des stigmates permanents psychiques frappant les sentiments, l'intelligence ou le caractère et créant de la déséquilibration mentale; 2° des anomalies physiques se montrant sur différents organes ou se manifestant par des vices de conformation. A tous les points de vue le dégénéré est un déséquilibré et un irrégulier présentant des stigmates ou signes essentiels et permanents physiques, psychiques et même sociologiques, d'après Dallemagne, qui indique ainsi sa difficulté d'adaptation sociale.

Les stigmates psychiques sont les plus importants. Il y a des *déséquilibrés de l'intelligence* (amoindris, imbéciles, idiots), ou encore des obsédés, des *déséquilibrés de la sensibilité générale* ou des émotifs, des craintifs ou phobiques, des *déséquilibrés de caractère* de la volonté ou des impulsifs, des abouliques. MM. Magnan et Legrain (*Les dégénérés* p. 103) montrent bien cette destruction de la coordination cérébrale.

« La déséquilibration reconnaît des degrés ; depuis l'idiot représentant l'état parfait de déséquilibration et l'état le plus complet de dégénérescence jusqu'au dégénéré simple n'offrant que quelques lacunes cérébrales, existe toute une échelle de cas intermédiaires aussi nombreux que les dégénérés eux-mêmes. L'un est faible d'intelligence ; l'autre est doué d'une émotivité exagérée ; un autre est obsédé ; un autre encore est impulsif ; un autre enfin a de simples tics qui dénotent un fonctionnement anormal de la région psychomotrice. Le trouble fonctionnel peut être plus partiel encore et n'atteindre que des facultés très élémentaires, comme la mémoire, etc. Ces stigmates psychiques de l'état dégénératif offrent la même diversité que les stigmates somatiques ; très développés chez les uns, ils existent à peine chez les autres. Pas un dégénéré ne ressemble absolument à un autre, en apparence du moins, car tous sont pourtant des déséquilibrés à des degrés divers, c'est-à-dire des malades que relie entre eux un même trouble élémentaire. »

Les mêmes auteurs trouvent que tous les dégénérés ont un fond d'indigence intellectuelle. On peut cependant, d'après certains symptômes prédominants, les classer en trois catégories : idiots, débiles, dégénérés supérieurs. Chez ces derniers il y a prédominance telle d'une ou de plusieurs facultés qu'ils ont aussi été appelés « génies partiels ». Et cependant, on constate chez eux de véritables lacunes, des « trous » d'autant plus frappants qu'ils contrastent avec l'exubérance d'autres facultés. Dans cette innumérable série de dégénérés, les types sont variés et portent les noms d'imbéciles, débiles, dégénérés intelligents, bizarres, excentriques, originaux, émotifs, obsédés, impulsifs. Leur apparence est diverse mais le fond est identique. Ils appartiennent à une même famille : ce sont des dégénérés.

Chez le dégénéré il n'y a pas seulement déséquilibration, mais le plus souvent il s'ajoute d'autres phénomènes psychiques, surtout *l'obsession et l'impulsion*. Ce sont les *stigmates psychiques*, ainsi que les appelle Magnan. Leur constatation donne une signification vraiment positive et établit la filiation et la nature du désordre mental.

Définir et préciser ces deux syndromes, l'obsession et l'impulsion, rechercher leur étiologie et leur nature, fixer les formes cliniques, c'est indiquer tous les éléments dont la médecine légale doit tenir compte dans l'étude de l'état mental d'un dégénéré.

MM. Pitres et Régis (*Les Obsessions et les Impulsions*, un vol. in-16. Paris, Doin, 1902) donnent cette définition de l'obsession : « C'est un syndrome morbide caractérisé par l'apparition involontaire et

anxieuse dans la conscience de sentiments ou de pensées parasites qui tendent à s'imposer au *moi* évoluant à côté de lui malgré ses efforts pour les repousser et créent ainsi une variété de dissociation psychique dont le dernier terme est le dédoublement constant de la personnalité. »

Les obsessions sont ainsi séparées des idées fixes. Il y a des états obsédants phobiques ou phobies et des états obsédants idéatifs ou obsessions. Ce sont là deux états à peine distincts, c'est-à-dire deux degrés d'un même état neuro-psychopathique, différent par la proportion des éléments émotif et idéatif, et par leur caractère évolutif, l'un est habituellement intermittent, tandis que l'autre est le plus souvent continu avec paroxysmes. L'obsessien n'est souvent que la forme aggravée ou intellectualisée de la phobie. Il y a des obsessions idéatives et des obsessions impulsives.

L'obsession impulsive est l'idée obsédante d'accomplir un acte quelconque. Comme il y a hésitation et perplexité, on constate que le *doute anxieux* se montre dans toutes les obsessions.

Pour la même raison, toute obsession impulsive a une contrepartie dans la peur obsédante de cette impulsion (Pyromanie et Pyrophobie, Kleptomanie et Kleptophobie; Zoophilie et Zoophobie, etc.), cette phobie de l'impulsion n'en est pas le contraire, mais bien une autre variété.

Pour faire passer l'obsédé d'une idée ou d'une peur à l'autre, il faut de plus qu'à l'obsession même s'ajoute une idée erronée ou une idée délirante.

L'hérédité est la grande cause prédisposante des obsessions. Les circonstances occasionnelles sont secondaires : elles fixent dans une certaine forme les manifestations de l'émotivité pathologique qui est à la base de toute obsession idéative ou phobique.

On trouve l'obsession dans la déséquilibration, la dégénérescence, la paranoïa (Verrucktheit), neurasthénie, névrose d'angoisse qui sont des étiquettes différentes désignant des états analogues ou la même chose. La similitude des symptômes implique l'identité des cas.

D'après Kraft-Ebing et Magnan, l'obsession se montre toujours sur un « terrain constitutionnel ou dégénératif », MM. Pitres et Régis croient qu'elle est parfois accidentelle.

Passons à l'*impulsion*.

C'est la tendance innée au réflexe. Si le pouvoir psychique domine cette tendance, il y a un équilibre qui est le tonus volontaire. Lorsque cet équilibre est rompu en faveur du réflexe, l'impulsion est pathologique.

Il y a donc des impulsions normales et pathologiques.

L'impulsion sera constitutionnelle ou accidentelle suivant que la propension à l'automatisme sera innée ou acquise.

Morselli donne aux impulsions ou troubles de l'activité le nom de *disprasies*. D'après lui on distingue les disprasies en *endogènes, fortes, aberrantes* (contrastant avec le caractère de l'individu ou les exigences de la vie sociale), le plus souvent *conscientes et involontaires* (impossibles à inhiber) et pouvant même être inconscientes et par conséquent *involontaires*. Un acte ainsi accompli, dit Morselli, est un acte impulsif morbide.

Pitres et Régis distinguent des *impulsions motrices pures*, des *impulsions psycho-motrices*, des *impulsions psychiques*. Ces impulsions diverses, au point de vue clinique, se traduisent par des tendances au suicide, à l'homicide, au vol, à l'incendie, à la boisson, à la fugue, aux actes érotiques.

Signalons, d'après Pitres et Régis, quelques particularités qui peuvent trouver application dans le cas qui nous occupe.

Le plus fréquent des motifs à l'impulsion que l'on relève surtout chez les dégénérés inférieurs, c'est *l'idée de vengeance*. Dans les cerveaux faibles, elle survient pour l'occasion la plus futile et y sert d'amorce et de stimulant à l'impulsion. « C'est là un fait qu'il faut connaître, pour n'être pas exposé à conclure, dans la pratique, de l'existence d'un mobile à la non validité de l'acte » (p. 328).

« La fugue des dégénérés (p. 336), en particulier celle des neurasthéniques, se produit sous l'empire d'une propension, plus ou moins soudaine ordinairement obsédante, à laquelle les sujets ne peuvent résister en raison de la faiblesse de leur volonté. La crise née, souvent d'une cause réelle, mais insignifiante, revêt le type conscient et le souvenir en reste tout à fait intact. » C'est ce genre de fugue que Pitres et Régis appellent la dromomanie, Vidal a-t-il été un dromomane ?

Dans les états de dégénérescence les impulsions sont fréquentes et leur importance est telle « que ce qui caractérise essentiellement la dégénérescence, ce qui lui donne son empreinte et en constitue le stigmatisme essentiel, c'est *l'impulsivité*. » Elle peut classer les divers degrés de la dégénérescence. Au degré moyen — celui qui nous intéresse — l'impulsivité s'accompagne d'idée, de conscience, d'émotion, de souvenir, mais n'en est pas moins brutale et fatale. En somme, l'impulsion est plus ou moins irrésistible avec lucidité, conscience et souvenir.

« Le caractère utilitaire d'un vol, le fait de tirer partie de l'objet

volé et de le vendre, ne suffit pas à lui seul pour enlever à un acte tout caractère morbide, et il est des malades, surtout des dégénérés, capables de faire argent du produit d'un vol manifestement accompli sous l'empire d'un entraînement supérieur à leur volonté. »

En appliquant à Vidal les connaissances précédentes et en tenant compte des renseignements positifs et certains tirés du dossier, nous pouvons dire que l'inculpé est un héréditaire, un dégénéré. On peut le classer parmi les débiles. On constate une désharmonie fonctionnelle avec des défaillances intellectuelles, de l'aboulie, des misères morales et parmi ces dernières une diminution du sens moral et de l'inaffectivité.

Cet état anormal, va s'exagérer de plus en plus, sous l'influence des causes morbides dont nous avons encore à parler.

c) *Vidal de vingt-et-un à trente-cinq ans. — Service militaire. — Séjour au Soudan : impaludisme. — Traumatismes. — Absinthisme.*

En 1888, il part soldat au 144<sup>e</sup> de ligne, en Corse, où il passa trois ans. A-t-il bien fait son service militaire, n'a-t-il pas encouru les rigueurs de la discipline ?

Vidal n'en parle pas, il se plaint seulement que sa famille ne lui envoyait pas assez d'argent. Il était, dit-il, reçu froidement quand il venait en congé, une fois par an. Sa mère et son frère lui conseillaient de faire sa carrière dans l'armée. « Mes officiers me voyant instruit et sérieux m'ont assez encouragé à cela, mais seul le métier de maître d'hôtel me plaisait, je n'en voulais pas d'autre. »

En 1891, il rentre à Hyères et il paraît décidé en effet qu'il sera maître d'hôtel. Il va s'occuper ainsi dans la maison jusqu'aux derniers jours de 1895.

Il est toutefois intéressant de relever que Vidal, pendant son service militaire, n'a pas de fugues ou n'a pas commis de fautes graves contre le règlement. Les natures comme la sienne, les débiles, ont parfois de la peine à s'acclimater à l'existence du soldat et deviennent facilement des révoltés, des indisciplinables. Ils font des fugues, tirent des bordées, désertent même.

Ce sont des jeunes gens qui jusque-là n'ont pas connu la contrainte, ont été dorlotés ou traités en enfants gâtés et ont vécu presque à leur fantaisie. Mais, de bonne heure, Vidal avait trouvé des difficultés dans le milieu familial. Il y était mené assez sévèrement, on l'occupait d'une façon ou d'une autre et il ne lui était pas possible d'agir à sa guise.

A son retour du service, Vidal crut s'apercevoir que les difficultés allaient en augmentant. Les affaires de la maison étaient moins brillantes, on lui mesurait avec parcimonie l'argent de poche. Il était grondé s'il rentrait en retard le soir. On l'employait à toutes sortes de travaux et sa mère ou le personnel ne paraissaient avoir pour lui aucune espèce de considération.

Cette situation lui parut bientôt intenable. C'était, dit-il, un esclavage absolu et il lui prend envie de quitter la maison. Il accepte pendant l'été de 1895 une place de maître d'hôtel à Uriage. Revenu en septembre, il va faire ses 28 jours, comme vélocipédiste à la 15<sup>e</sup> section d'état-major à Marseille.

Au retour, il trouve son frère Léopold qui, parti un an avant pour le Soudan où il était envoyé par le Gouvernement pour reconnaître certaines régions traversées par la Falémé, en revenait, racontait les découvertes qu'il avait faites. Une société ayant pour but l'exploitation de riches gisements aurifères vient de se former et il proposait à son frère de le prendre avec lui, aux appointements de 500 francs par mois.

Avant de parler des deux voyages qu'Henri Vidal fit au Soudan, il est nécessaire de signaler plusieurs circonstances importantes, Vidal a éprouvé des traumatismes; à deux reprises il a commis des vols, si on en croit ce qu'il raconte il aurait fait plusieurs tentatives de suicide.

Etudions successivement ces faits :

*Les chutes de bicyclette.*

M<sup>me</sup> Vidal dit : « à son retour du régiment il a fait une chute de bicyclette et est resté deux heures sans connaissance. Il a failli mourir des suites de cette chute. Pendant qu'on le soignait, il a pris plusieurs attaques de nerfs.

Il y a environ six ans dans une course de bicyclette il a fait une nouvelle chute sur la tête. Celle-ci a été beaucoup moins grave. »

L'inculpé nous dit qu'il a fait quatre chutes de bicyclettes. Deux seules ont été sérieuses. Il décrit avec précision les circonstances dans lesquelles il est tombé sous une charette, l'évanouissement qui en a été la conséquence. Le récit qu'il fait est conforme à la déposition de M. Robert Louis, à Hyères, le 6 mai dernier. Le témoin après avoir raconté comment l'accident est survenu ajoute : « Le conducteur de la carriole arrêta son cheval; j'accourus moi-même aussitôt et à nous deux nous retirâmes Vidal de dessous la carriole. Le coup avait été si violent, j'avais vu Vidal tellement piétiné et bousculé par le véhicule que je me demandais s'il n'avait pas été tué. Il

était évanoui. Je le transportai dans mon entrepôt; là des passants accourus m'aiderent à lui donner des soins. Nous lui fîmes respirer des sels, nous lui frictionnâmes les tempes et le visage avec du vinaigre et peu après il revint de son évanouissement et ouvrit les yeux. »

Il ressort de ces déclarations que, l'inculpé a eu un traumatisme assez sérieux avec perte de connaissance. — Nous avons des doutes sur la folie traumatique bien étudiée par le Docteur Christian, mais nous estimons que si elle ne peut se montrer que chez des prédisposés, un traumatisme quelconque ou un schock, suivi de perte de connaissance, est toujours grave quand il survient sur un dégénéré. Le blessé peut alors devenir un cérébral.

Pendant cette période de la vie de l'inculpé on relève des faits pouvant être interprétés comme *des tendances au vol*.

M. Romanane, gendarme à Hyères, dit dans sa déposition (N° 99) : « La conduite d'Henri Vidal à Hyères n'était pas bonne : il semblait avoir la monomanie du vol et deux fois la gendarmerie eut à s'occuper de lui. Une première fois, en 1894, Henri fut convaincu de s'être introduit la nuit avec effraction chez MM. Huber et Arnaud, la deuxième fois, en 1893, il vola des vases de fleurs. »

M. Santoni, gendarme fait partie depuis onze ans de la brigade d'Hyères et comme la caserne est située en face de l'hôtel des Hespérides. il connaît bien M<sup>me</sup> Vidal et ses fils. Il dit dans sa déposition (N° 98) « La conduite d'Henri à Hyères était celle de tous les jeunes gens de son âge, avec cette différence toutefois qu'il vivait seul, qu'il était sournois, ne regardait jamais en face. Une nuit, en 1894, il brisa une porte du jardin Huber et déroba des châssis. En 1893, il vola des pots de fleurs. »

Les renseignements que nous avons sur les susdites « *impulsions au suicide* » sont fournis par M<sup>me</sup> Vidal et par l'inculpé. « En dehors des attaques occasionnées par sa première chute de bicyclette, je ne lui ai jamais vu prendre des attaques de nerfs, ni des vertiges. J'ai bien remarqué parfois des absences, mais je les attribuais à un défaut de mémoire, car depuis sa fièvre typhoïde, je le considère comme un peu faible d'esprit. Il disait constamment qu'il voulait se tuer. Depuis l'âge de vingt ans, il me menaçait toujours de le faire. »

Vidal prétend qu'il a fait plusieurs tentatives. Ces idées ont commencé en 1894, après la mort de son grand-père, qui l'avait vivement impressionné, elles se sont montrées, nous dit-il, sept ou huit fois. Quelques jours après la mort de Léopold en 1900, il s'enferme un soir dans sa chambre, écrit une lettre d'adieux à sa mère, et tente

de s'asphyxier par les vapeurs du charbon. Il s'éveille le lendemain, avec de la lourdeur de tête.

Une autre fois, à l'hôtel, il prend une solution qui avait servi à un anglais pour empoisonner son chien, mais il n'a éprouvé que des coliques et de la diarrhée.

Dans ses écrits, l'inculpé parle de deux autres tentatives. En novembre 1904, après être allé à Cannes voir Cérenie Jacquier, celle-ci ayant refusé le mariage, Vidal rentre à Beaulieu, muni de bichlorure de mercure acheté dans une pharmacie de Nice, et il ajoute : « Ce jour-là encore je ne pensais pas à tuer, mais une idée fixe s'emparait de moi, celle de me détruire moi-même !.. Je m'allongeai sur mon lit, absorbais la drogue, avalais un petit verre d'eau et m'abandonnais à mon sort !.. Je passai toute la nuit dans d'affreuses coliques, essayant de rendre, mais ne pouvant pas et me levais le lendemain matin avec un engourdissement général et une colère bleue qui ne me quittèrent pas de tout le jour. »

Peu de temps après, à l'Estaque, après la tentative d'assassinat sur la fille Guinard, à Marseille, il a eu l'idée tout l'après-midi du dimanche de se faire écraser par un train. Dans cette intention il s'est promené près de la voie ferrée, mais a hésité, puis tout à coup a eu l'idée d'aller faire une dernière tentative de conciliation auprès de sa mère.

Celle-ci dans sa déposition du 6 janvier devant le juge de paix d'Hyères dit : « Le 9 décembre, à 5 heures du soir, il est arrivé à Hyères. Il redemanda encore de l'argent. Il me dit qu'il en avait absolument besoin et que si je ne lui donnai pas au moins cent francs, il se tuerait la nuit dans sa chambre. Je lui donnai alors cent francs, c'est plus que je ne pouvais faire. »

Ceci dit, parlons maintenant des *deux séjours au Soudan*.

M<sup>me</sup> Vidal (dép. 61) dit : « Il me quitta pour aller au Soudan où il était employé pour surveiller des nègres. Je sais que les noirs ne l'aimaient pas, le craignaient à cause de fureurs dans lesquelles il se mettait contre eux. Ils disaient même qu'il était fou. Ces propos ont été tenus par deux noirs que mon fils Léopold avait amenés en France. — Henri est allé deux fois au Soudan. Il y est resté une fois dix-huit mois et une autre fois un an... Mon fils gagna au Soudan des accès de fièvres paludéennes qu'il a encore et qui le rendent sombre et taciturne lorsqu'il en ressent les atteintes. Je dois vous déclarer qu'il y fut atteint également d'une maladie vénérienne grave qui donne lieu à des émissions d'urines sanguinolentes et pour laquelle il est obligé de faire usage d'une sonde... J'ai constaté qu'à son retour

du Soudan mon fils avait des allures sauvages. J'ai constaté cette attitude la dernière fois qu'il est venu à la maison. J'ai eu peur de lui ce soir-là et ai même fait fermer la porte de ma chambre à clef, de même que j'ai fait fermer celle d'un employé couchant à côté de lui. »

Le D<sup>r</sup> Édouard Foëx, d'Hyères (dép. 121), dit que du 27 avril au 31 mai 1904 il a donné des soins à Vidal qui souffrait d'une rétention d'urine provenant d'un rétrécissement de l'urèthre. « Je n'ai pas eu à m'occuper de l'état mental d'Henri Vidal qui m'a paru d'une intelligence au-dessous de la moyenne. »

Voici maintenant les dépositions de deux témoins qui ont connu Vidal au Soudan.

M. Flayol Pierre, trente-deux ans, commerçant, dépose (N<sup>o</sup> 104) le 24 janvier devant le juge de paix d'Hyères. Il donne de longs renseignements sur la première expédition au Soudan qu'il a faite avec Henri Vidal. Voici ce qu'il pense des deux frères Vidal : « Autant Léopold était intelligent, ouvert, bon camarade, charmeur et cœur excellent, autant Henri était sournois, taciturne, peu sociable, mauvais camarade. Je peux dire que, durant le cours de nos deux missions, il ne se fit pas un ami et il fit preuve d'un égoïsme féroce. » Il lui reproche de ne pas l'avoir soigné quand il était malade (de ne pas lui avoir offert même un verre d'eau), d'avoir gardé pour lui quinine, kola et autres toniques réconfortants au lieu d'en donner au charpentier Hélième atteint de fièvres et d'avoir volé un négre nommé Abdoul avec lequel il s'est réconcilié et qu'Henri conduisit en France et garda longtemps à l'hôtel des Hespérides. « On a voulu dire qu'Henri était fou, il ne l'a jamais été, mais il était égoïste et mauvais. »

Le 22 janvier 1902 (N<sup>o</sup> 76), M. Oger, agent colonial, dépose : « J'ai connu Vidal à Liguri (Soudan), je ne veux parler que de son caractère ; il m'a paru un faible d'esprit, un timide, peu communicatif... je l'ai connu pendant sept mois au Soudan, mais depuis je ne l'ai pas revu. »

Il est nécessaire de reproduire quelques-uns des renseignements que nous a donnés l'inculpé.

Le départ eut lieu le 4<sup>er</sup> janvier 1896, à Marseille. Vidal séjourna un mois, à Saint-Louis, au Sénégal, et c'est là, par oisiveté, qu'il but « ses premiers pernod ». Après trente-cinq jours de route on arrive au point fixé pour les travaux. Alors ni vin, ni café : du thé chaud comme boisson. Un cachet de quinine tous les jours. Le régime alimentaire était constitué par des conserves et des légumes ; viande deux fois par semaine. Pendant la journée, travail au soleil par des températures de 40° à 50° qui se continuaient même la nuit et

empêchaient le sommeil. Après trois ou quatre mois il eut un premier accès de fièvre dont il se remit facilement avec la quinine. Plus tard une attaque de fièvre bilieuse, paraît-il, qui l'alita pendant un mois et demi : « Flayol et moi perdions le sang par le nez, crachions une bile jaunâtre et faisions des urines presque aussi noires que l'encre. » Enfin, le rapatriement fut tout à coup ordonné et il rentra à Hyères en juillet 1897.

Une déception l'attendait : les quatorze mois d'appointements qu'il devait toucher, soit 7.000 francs, ne lui étaient pas payés, le directeur de la société ayant disparu. Les accès de fièvre à Hyères furent fréquents et violents et il dut prendre de la quinine à haute dose. Il se remit peu à peu aux travaux ordinaires de l'hôtel pendant dix mois.

Un jour son frère le mande à Paris et lui fit signer avec la société nouvellement fondée un engagement d'un an. Il s'embarque à Marseille pour le Soudan en mai 1898. Mêmes histoires de fatigues, de privations, d'excès d'absinthe, puis c'est la fièvre hématurique. « Le sang me sortait par le nez et les oreilles. » On lui fait des injections sous-cutanées de quinine et au bout d'un mois il est rétabli. Il avait été si malade, paraît-il, que le chef de poste le renvoya à Kayes où il trouve la mission du capitaine Renard qui, une semaine après, le fit embarquer.

Vidal arrive enfin à Paris où l'administrateur de la Société lui paye ses appointements et l'informe qu'on n'a plus besoin de ses services. Voici les réflexions qu'il écrit dans ses cahiers, réflexions pleines de vanité théâtrale, d'exagération enfantine et parmi lesquelles il est difficile de faire la part de la vérité. « Voilà trois ans d'un travail surhumain, de privations et de souffrances sans nombre, malade et fiévreux jusqu'à la moelle des os, et cela pourquoi ? Pour rien ! — Ah ! messieurs, je ne connais pas, dans le style, d'expression suffisante pour vous faire comprendre tout ce que je ressentais à ce moment-là. Il y avait en moi comme un vaste incendie qui se serait allumé dans mon être pour le détruire à jamais, j'étais rageur, emporté et parcourais les rues de Paris en marchant vite, mais sans but, je ne savais que faire : je sortais d'un bar pour rentrer dans un autre et n'avais à la bouche qu'un seul mot : « un pernod ». Le pernod c'était mon pain, mon lait, j'avais la ferme conviction que seule, la boisson pouvait rendre à mon esprit la tranquillité si désirée. Je buvais pour le plaisir de boire et que de fois hélas ! les garçons ne me firent-ils pas payer la consommation double, sous le prétexte que j'en avais *trop pris*. Tel était, ma surexcitation, à ce moment-là, que

je restai *trois gros jours* sans paraître chez mon frère. Par un hasard, il me rencontrait lui-même un soir sur la terrasse d'un café du boulevard des Italiens et me ramenait à l'hôtel, où il me fit coucher : Comment n'as-tu pas honte, me dit-il, de t'abrutir à ce point, toi qui n'avais jamais bu. Ah! Messieurs, ces quelques mots je m'en souviendrai tant que je vivrai. Ils me firent revenir à moi. Le pauvre garçon est mort aujourd'hui, mais coupable comme je le suis, assassin comme je l'ai été, je pleure bien souvent, rien qu'en pensant à cette phrase que prononça un jour mon frère, phrase que j'aurais dû graver en ma mémoire, mais que les circonstances de la vie devaient, hélas, disperser bientôt comme un nuage de fumée. Ce qui causait en moi cet espèce d'abrutissement c'est que, encore une fois, je voyais s'anéantir devant moi ce beau rêve que j'avais formé de me créer dans cette affaire du Soudan une situation sérieuse, honorable dans le monde. »

Quelques jours plus tard, Léopold lui escroqua 4.500 francs et le fait revenir à Hyères.

Il reprend à l'hôtel son travail habituel, mais avec l'espoir d'en repartir bientôt. Un mois après, en octobre 1899, la grand'mère meurt. Ce fut un désastre pour la famille Vidal : la licitation des biens s'imposait, et quelques semaines plus tard, son frère Léopold succombait aux suites d'un appendicite.

Tant bien que mal, dit Vidal, et au milieu de la tristesse se passe l'hiver de 1899-1900.

Pendant les différents séjours que Vidal fit à l'hôtel depuis son service militaire et après ses voyages au Soudan, il est possible de relever certaines particularités signalées par Vidal, sa mère ou le personnel de l'établissement, et qui renseignent sur l'état physique et moral de l'inculpé.

Celui-ci, dans l'énumération des maladies ou dérangements auxquels il avait été sujet, nous dit qu'avant la fièvre typhoïde il avait eu le *ver solitaire* et de fréquentes diarrhées, puis souvent des « *éblouissements* suivis de vertiges pendant lesquels j'avais devant les yeux un nuage blanc et des faiblesses dans les jambes (cela se produisait le matin en me levant, l'été pendant les fortes chaleurs et l'hiver lorsque, ne prenant qu'un peu de thé le matin, je restai jusqu'à 4 heures sans manger) ». Citons encore de *fréquents saignements de nez*, surtout l'été, *une constipation habituelle*, *des tremblements dans les mains et dans les jambes*. « La nuit, quand je suis couché, je suis surpris par des soubresauts des bras et des jambes, comme si on me touchait avec une aiguille ou une pointe de feu. » *De violents maux de*

*tête nocturnes, des sifflements dans les oreilles, de la pituite, ou crachements abondants de bile le matin. La circulation périphérique est active : jamais il n'a froid en hiver aux mains ou aux pieds.*

Du côté des facultés cérébrales et du système nerveux, nous signalerons *l'émotivité et la sensibilité, l'amour exagéré des animaux, l'habitude de parler seul, les manifestations de l'instinct sexuel, la timidité et l'aboulie, l'intelligence et l'instruction.*

M<sup>me</sup> Vidal dit qu'il s'emporte très facilement, comme nous l'avons indiqué plus haut à propos de l'opposition qu'elle fait entre la nature de ses deux fils, puis ajoute : « Henry a toujours été faible de caractère, il était assez bon... Il était très doux, très affectueux pour les animaux. L'année dernière, il a voulu entreprendre un commerce de primeurs et de volailles. Il y a une chose qui m'a beaucoup étonnée : c'est qu'il ait pu s'habituer à tuer des volailles. » Disons à ce propos que Vidal interrogé sur ce point nous a déclaré qu'il n'a jamais saigné de volailles et qu'il n'aurait même pas pu le faire.

M<sup>me</sup> Vidal ajoute : « A partir du moment où il fut soigné par M. le D<sup>r</sup> Foex pour une rétention d'urine (c'était, d'après la déposition 121 de ce médecin, du 27 avril au 31 mai 1904), il a complètement changé de caractère, il était impossible de lui faire une observation. Il lui arrivait de parler tout seul et fort et d'être très agité ou encore d'être de mauvaise humeur sans raison. J'attribuai ceci à ses souffrances.

... Il n'a jamais eu beaucoup d'amis, je puis même dire qu'il n'en a pas. Ceci provient je crois de son caractère lunatique et sournois. Quand nous avons une réunion de famille il ne restait pas tout le temps avec nous. Il respectait et aimait beaucoup sa grand-mère : il la craignait même. Vis-à-vis de moi, il était assez soumis et respectueux. Je crois même qu'il a beaucoup d'affection pour moi. Il était jaloux de son frère aîné et était jaloux de tout le monde, même des domestiques et ne pouvait jamais s'entendre avec eux. »

Voici ce que raconte Vidal : « Or, je ne sais ce qu'il y a en moi, mais je n'ai jamais pu entendre crier. Quand j'entendais ma mère ou ma grand-mère me gronder d'un ton un peu vif, tout de suite je me troublais et allais me cacher... à présent comme avant, on entend toujours crier à la maison et j'en étais arrivé à un point où ces cris produisaient sur moi une telle impression, que je ne pouvais plus les entendre. Le moindre cri m'effrayait, je ne savais plus ce que je faisais ensuite ». Il explique par là les *accès de colère* qu'il a parfois. « C'est de là sans doute que m'est venue cette irritabilité d'humeur qui fait que la moindre contrariété m'énerve, m'ennuie et me porte même parfois à des actes de colère. Un jour à Hyères, j'ai dans un de

ces moments de colère, brisé d'un coup de pied le pot à eau et la cuvette de ma chambre. Un autre jour, je montais m'habiller et, cette colère surgissant à nouveau, je prenais un pantalon tout neuf, le déchirais en deux par la couture du milieu et le jetais par la fenêtre. Ce jour-là, il y eut une scène terrible mais, comme toujours, je ne répondais rien. Dans ces moments de vivacité, je ne répondais jamais rien à ma mère, sauf pourtant en ces dernières années où je commençais à en avoir assez. »

Ces derniers mots et des réflexions semblables qu'il serait facile de relever çà et là dans les « mémoires » de Vidal nous font croire que dans ces derniers temps l'inculpé n'avait plus de respect pour sa mère, l'affection disparaissait : étant donnée son impulsivité, ce débile, s'il était resté à l'hôtel, aurait pu se livrer à de terribles violences.

Vidal parle longuement de ce qu'il appelle sa *sensibilité*, « quand j'étais jeune, et même en ces dernières années, que ce soit peines ou plaisirs exagérés, tout me faisait pleurer. Si ma mère, ma grand'mère ou mon frère me grondaient un peu trop fort, je pleurais. Si j'entendais ma mère se disputer avec mon frère ou ma grand'mère, je pleurais. Si ma mère me grondait devant le monde ou devant un employé je pleurais. Pas plus loin que l'hiver dernier, je dis encore à ma mère : « Mais tu pourrais bien, aussi, quand tu as des observations à me faire ne pas les faire devant les employés ». Si ma mère me contrariait ou, par sa façon d'approuver, me faisait comprendre qu'elle n'était pas contente de ce que je lui disais ou des projets que je lui soumettais, je pleurais. Si mon frère ou mon grand'père, allant quelque part, me disaient : « Henri, viens-tu ? » et que je voie ma mère mécontente ou qu'elle m'empêche d'y aller comme c'est arrivé souvent, je pleurais. La moindre peine, le moindre reproche, de suite je pleurais, à tel point que souvent ma grand'mère et ma mère dirent : « Cet enfant, il est toujours triste ! on ne peut pas lui dire un mot sans qu'il pleure ! »... De même que les peines, les plaisirs me font pleurer, quand j'étais à la maison et que j'entendais ma mère dire : « Cette année la saison s'annonce bien, on va travailler : » Je pleurais de joie. Si j'entendais un client faire des compliments, je pleurais, à toute annonce de bonne nouvelle, à l'annonce de l'arrivée d'une bonne famille, je pleurais. Si mon frère écrivait à ma mère une de ces lettres comme il savait si bien les tourner, et dans lesquelles il promettait comme prochains le bonheur, la fortune, je pleurais. S'il m'écrivait à moi, je pleurais bien plus. Si par hasard je voyais une fois ma mère contente, je pleurais, non pas de jalousie

comme vous pourriez le croire, mais de joie. Encore, maintenant, et comme toujours d'ailleurs, je ne peux recevoir une lettre ou écrire à quelqu'un que j'aime sans pleurer. »

Cette longue citation est des plus intéressantes, c'est le tableau type de l'émotivité d'un débile, d'un dégénéré. De pareilles descriptions ne s'inventent pas.

Voici maintenant l'exposé de ce que Magnan appelle le syndrome « zoophilie », c'est-à-dire de l'amour exagéré des animaux.

Vidal avance qu'il n'a jamais fait de mal à une mouche comme la plupart de ses camarades à l'école de Bandol. Il n'aurait jamais pu attraper des papillons pour leur passer une épingle dans le corps afin de les conserver, ou bien attacher des rats par la queue, pour les livrer ensuite à un chat. Ce sont, dit-il, des amusements barbares. « J'ai toujours eu un amour insensé pour toutes les bêtes quelles qu'elles soient (il oublie cependant qu'il nous a parlé de ses chasses au Soudan), à certains points de vue même, je considère les bêtes comme au-dessus de l'homme... A Hyères, j'avais chiens, chats, poulets, pigeons, tourterelles, canards, perroquets, canaris, poissons et singes. Lorsque je suis revenu du Soudan, j'avais ramené avec moi toute une collection d'oiseaux, singes et même une biche. Je ne laissais à personne la charge de soigner cette ménagerie et j'étais même mécontent quand je voyais le chef ou d'autres s'en occuper. J'ai eu avec le chef une discussion très sérieuse l'hiver dernier, alors qu'il parlait de tuer le singe qui faisait parfois des niches désagréables. Ce singe ayant mordu un anglais, le blessé m'a fait appeler devant le juge de paix. L'anglais disait : Je ne demande rien, mais qu'on oblige M. Vidal à faire disparaître ce singe qui peut faire encore du mal. Moi je réponds : « Je paierai les frais que Monsieur fera en pharmacie et médecin, mais mon singe ne périra pas, je ne le tuerai pas. » Nous avons failli, pour ce singe, aller au tribunal de Toulon.

Je me demande donc comment j'ai pu en venir à assassiner quatre femmes. » Vidal cite encore les deux faits suivants afin de montrer qu'il n'était pas cruel.

Il avait ramené du Soudan une chienne. Celle-ci, en folie, attire devant l'hôtel tous les chiens du quartier. Sa mère lui fit des observations sur l'inconvenance d'un tel spectacle pour les habitants de la maison. Il eut des discussions avec sa mère, avec les employés, mais se refusa à tuer cette bête.

L'hiver dernier, il refusa formellement à sa mère de jeter au canal une portée de petits chats : « Je n'aurai jamais eu le courage de noyer ces pauvres bêtes. »



D'ailleurs Vidal prétend qu'il est très doux et ne s'est jamais querellé. Sa timidité excessive l'en empêchait. « Je suis resté sept ans dans les écoles, trois ans au service militaire, trois ans au Soudan, *jamais de ma vie* je ne me suis battu avec quelqu'un. Jamais même je ne me suis disputé au point d'en venir aux mains, quand l'occasion se présentait, je préférerais plier plutôt que de me battre. » Les déclarations de sa mère et d'un témoin le contredisent et, sur ce point, sa conduite au Soudan avec les nègres n'aurait pas été irréprochable.

Une autre particularité de sa sensibilité : c'est ce qu'il appelle *sa grosse répugnance pour le sang*. « Lorsque je me coupais ou me faisais une blessure quelconque, lorsque même sur une autre personne, je voyais une goutte de sang, j'avais comme une faiblesse qui s'emparait de moi et j'étais obligé de me passer les mains devant les yeux pour ne pas m'évanouir, je m'asseyais. Nous sommes du reste tous ainsi dans la famille.

Mieux que cela, lorsque étant à l'hôtel, je montais parfois à la cuisine et voyais le chef saigner des poulets ou des lapins, j'étais obligé de fuir, tant la vue du sang produisait de l'effet sur moi. Le pire de tout c'est que, l'été dernier, ayant à Alleverd un magasin de comestibles, volailles et gibiers, je servais généralement des volailles mortes. » Mais pour les commandes imprévues aussi bien que pour pouvoir suffire à des commandes supplémentaires, il avait un poulailler. Si un client lui demandait une volaille, il la faisait tuer par sa bonne ou une autre employée à cette besogne, n'ayant pas le courage de le faire lui-même. « A peine avais-je le courage d'étouffer les pigeons, mais encore fallait-il que le cas fut pressé, sans quoi je n'e le faisais pas. »

Autre contradiction encore de la part d'un homme qui a commis des assassinats, a soulevé les corps de ses victimes. A la prison Saint-Paul, un détenu s'est pendu dans une cellule voisine. Vidal n'a pu dormir une partie de la nuit, la seule idée du mort qui était à côté de lui l'effrayait. « C'est que petit comme grand, j'ai toujours eu des cadavres une peur insensée. Quand quelque client meurt, à la maison, je n'ose pas aller seul dans la chambre. Même mon frère, je n'ai pas pu m'approcher de son lit pour l'embrasser avant qu'on ne le mit dans la bière. Ce n'est pas une peur si vous voulez, car je sais bien qu'un mort ne peut pas faire de mal, mais une sorte de crainte qui me fait voir le mort revenant à la vie et me frappant ou criant parce que je l'avais cru mort. » Ce sentiment, cette crainte se rencontrent souvent chez les débiles, les dégénérés.

Une autre particularité à relever est l'habitude qu'avait Vidal de

parler à voix haute quand il était seul. Sa mère, les employés de l'hôtel, le jardinier dont nous relèverons plus tard la déposition, ont insisté sur ce point. Voici ce que nous a dit Vidal : « J'ai toujours eu l'habitude de parler tout seul. Principalement la nuit, quand me viennent des réflexions de quelque nature qu'elles soient, ou alors le jour même quand je suis adonné à un travail auquel je m'intéresse, je me fais les demandes et les réponses et je me rappelle que quand j'étais plus jeune, ma mère me faisait souvent ce reproche devant le monde. « Il parle toujours tout seul, Henry, et quand il est devant le monde il n'ose pas parler. » Encore maintenant, j'ai cette habitude, mais beaucoup moins cependant. »

Nous insisterons dans la troisième partie du rapport sur les manifestations de l'instinct sexuel. Nous ne relevons aucune impulsion sexuelle anormale. Vidal, dans sa jeunesse, s'est livré avec frénésie à la masturbation. Puis il est devenu frigide et cette frigidité paraît même assez marquée. Nous ne pensons pas qu'il y ait chez lui de l'inhibition génésique, c'est-à-dire une obsession inhibitoire ou impuissance avec une femme nouvelle. Il est cependant assez aboulique ou émotif pour cela. Nous croyons plutôt que les différentes maladies générales qu'il a éprouvées ont modifié chez lui la fonction et c'est bien là une preuve caractéristique et non douteuse de l'impression grave causée par des à-coups pathologiques.

Il est aussi nécessaire après l'étude des sentiments que nous venons de faire, de dire quelques mots du caractère et de l'intelligence de Vidal, au moment de cette période de son existence.

Ce qui paraît bien évident, c'est qu'il est presque sans volonté. Très versatile, il passait d'une opinion à une autre. Aujourd'hui il faisait des projets qu'il modifiait le lendemain. Il le déclare d'ailleurs formellement : « Mon caractère est changeant. Non seulement changeant, ce caractère, mais un peu faible aussi et se laissant dominer par n'importe qui. Avec moi le dernier qui parle a raison. » Il est facile de deviner combien dans ces conditions il sera sujet à des mouvements brusques, des colères subites, tout cela suivi nécessairement de dépression, et d'affaissement. « J'ai toujours été d'un tempérament très nerveux. Ce sont d'ailleurs chez moi les deux extrêmes : ou trop mou ou trop vif. Il en est d'ailleurs de même pour ma mère et c'est cette vivacité qui a occasionné toutes nos querelles. »

Outre les susdites fugues, signalons encore la *passion des voyages* : plusieurs fois il a eu l'idée de partir pour faire à pied ou à bicyclette le tour du monde.

La mère de Vidal, les employés, les gendarmes, presque tous les

témoins, dans leur déposition, disent qu'il était sournois, qu'il avait l'air sournois. Nous lui en avons fait la remarque et il nous a répondu que ce qu'on croit être de la sournoiserie n'est en réalité, chez lui que de la timidité poussée à l'excès. Il se défend d'être dissimulé, ce qu'il est, c'est hypocondriaque. « Prenez-moi dans ma jeunesse, si vous voulez. Vous verrez toujours un garçon n'osant pas parler, n'osant pas chanter, ni siffler. Mais parlant, chantant et sifflant quand il était seul... que j'étais toujours porté à la tristesse et à la mélancolie, je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi, vous le savez (il fait allusion à sa haine pour le chef). La mélancolie et la tristesse ont toujours été mon partage. Cela ne se discute pas, mais de là à être sournois, il y a loin. » Mais, ajoute-t-il, il lui aurait été impossible d'être dissimulé et de faire quoique ce soit, sans éveiller l'attention de sa mère. « Demandez aux employés de la maison si on peut lui cacher quelque chose, à ma mère, c'est la plus fine lame que j'aie jamais connue. » Il avoue cependant qu'il était sournois quand il s'agissait du *chef*, qu'on causait de lui ou avec lui.

Mais s'il avait été sournois, dit-il encore, il n'aurait pas permis certaines libéralités de sa grand'mère, ou même de sa mère pour Léopold et le fils de celui-ci, et n'aurait pas supporté si longtemps les injustices et les tracasseries dont il a été victime à cause du chef. « Si j'avais été sournois, Messieurs, le premier que j'aurais tué c'est le *chef*: et il n'est pas dit encore que je ne le ferai pas, car ma vie actuelle loin de me calmer, ne fait que m'irriter davantage de jour en jour. Et M<sup>e</sup> Tribes lui-même a besoin de préparer un plan sérieux de défense s'il ne veut pas que, me laissant gagner par la fureur qui déborde de moi par moments, je dévoile toutes ces ignominies devant la Cour d'assises. » Quel est ce langage et comment Vidal ose-t-il écrire de semblables paroles. Sont-elles d'un délirant ? pas d'un délirant alcoolique, il nous semble, car il s'exprime ainsi après six mois de prison, et par conséquent se trouvant absolument désintoxiqué. Cela rappelle plutôt le langage d'un persécuté ? On lui a même reproché de ne pas regarder les gens en face. C'est vrai, il le reconnaît, mais s'il ne peut soutenir le regard de quelqu'un, c'est exclusivement la faute de sa vue : « Si je regarde quelqu'un dans les yeux et que cette personne ne fasse pas attention à moi, ou ne me regarde pas à son tour, je puis la fixer assez longtemps, mais si les deux regards se rencontrent, c'est toujours moi qui faiblis le premier. » Voilà un autre symptôme d'émotivité que nous avons rencontré plusieurs fois chez des dégénérés.

Que peut-on dire de son intelligence ?

Elle semble parfois moyenne : il a des facultés d'expression assez développées. Il parle et écrit convenablement, il dessine bien et nous dit qu'il est un peu musicien. Il aime surtout les travaux manuels et particulièrement l'horticulture.

Ses lectures favorites ont porté sur les voyages, les sciences, l'électricité. « Comme depuis quelques années je poursuis avec acharnement un problème sur la direction des ballons, je ne manquais pas de lire tous livres ou journaux se rattachant, de près ou de loin, à la question. Ce problème ainsi m'a beaucoup tourmenté et m'a fait passer de nombreuses nuits dans les calculs. » (1) Les citations que nous avons faites des écrits de Vidal montrent les lacunes de son intelligence, l'absence de son jugement, et même des idées absurdes comme seuls en émettent les dégénérés.

Voyons, maintenant, et dans un dernier paragraphe de cette partie, l'influence de l'alcoolisme sur un organisme de débile et qui a été atteint d'impaludisme.

Il résulte des renseignements précédents que Vidal pendant les deux séjours qu'il a faits au Soudan a été atteint sérieusement d'impaludisme et fait des excès alcooliques ; il semblerait même, si on l'en croit, que comme un dégénéré, il a eu, pendant son dernier séjour à Paris, un état qui paraît ressembler à des impulsions à boire, à un accès de dipsomanie. Ce serait dans ce cas une aggravation pathologique de l'état de Vidal par la double combinaison d'une infection et d'une intoxication.

Il était si important, d'après nous, d'être fixé sur l'existence de l'alcoolisme avant la période criminelle, que nous avons mis une véritable instance à le faire établir par une enquête.

Nous avons en effet trouvé dans le dossier les deux dépositions 80 et 84 qui pourraient faire supposer que Vidal était atteint de délire onirique tenant à une intoxication ou à une infection, à l'alcool ou à l'impaludisme.

Dès 1881, Lasègue, avait dit : le délire alcoolique n'est pas un délire, mais un rêve. Dix ans, plus tard, le 7 juin 1901, le docteur Régis définissait devant l'Académie de médecine le *délire onirique* des intoxications et des infections : le délire de rêve est le délire onirique. « Il naît et évolue, en effet, dans le sommeil, il est constitué par des associations fortuites d'idées, par des reviviscences hallu-

(1) Par certains côtés, sa mémoire est remarquable, il n'oublie pas ses actes, les endroits où il a passé et en garde un souvenir très net comme cela se voit chez certains dégénérés, et alors, bien entendu que l'intoxication alcoolique n'est pas très prononcée.

cinatoires d'images et de souvenirs antérieurs, par des scènes de la vie familiale ou professionnelle, par des visions le plus souvent pénibles, par des combinaisons d'évènements étranges, impossibles, éminemment mobiles et changeants, ou doués au contraire d'une certaine fixité qui s'imposent plus ou moins complètement à la conviction. »

Le délire des intoxications et des infections n'est pas un délire de rêve normal mais un délire de rêve morbide, *de somnambulisme, d'état second.*

Ces délirants toxiques sont comme les somnambules : ils passent du rêve silencieux au rêve vécu ou au rêve parlé, ils peuvent même garder une idée fausse comme fixée ou implantée dans leur esprit. C'est le reste d'une des conceptions de leur rêve. Régis l'appelle *l'idée fixe post-onirique* qui est identique au monodéisme, à *l'idée fixe post-hypnotique*.

La déposition de M. Aimé Maurel indique l'état d'esprit de Vidal en 1900, au mois de juillet. Celle de M. Gorges Paget, ex-notaire, qui était à Allevard en juillet 1901, en compagnie de M. le juge de paix d'Hyères montre que l'inculpé se trouvait dans des conditions identiques. Les témoins s'accordent à dire que Vidal n'était pas fou, qu'il ne donnait aucun signe de dérangement mental, qu'il s'occupait très activement de son commerce. C'était un mauvais farceur, un mystificateur, se livrant à des plaisanteries d'un goût douteux. Il n'est venu à l'idée d'aucun d'eux que Vidal pouvait être un malade.

Le 24 janvier 1902, M. Georges Paget, ex-notaire à Hyères ; dépose devant le juge de paix de Hyères (dép. N° 80) :

« Je ne sais rien des faits qui sont reprochés à Henri Vidal, je le connaissais comme tout le monde se connaît dans une petite ville, mais n'avais jamais eu affaire à lui et si l'on vous a chargé de recevoir ma déposition, je présume que c'est au sujet d'une mystification dont vous-même, M. le Juge et moi, avons été ensemble victime cet été passé, donc, vers la fin de juillet ou les premiers jours d'août, je revenais avec vous, M. le juge, de faire mon traitement à la source, lorsque passant dans la rue où Henri Vidal avait son magasin de volailles et fruits, nous le vîmes sur le pas de sa porte, et nous nous approchâmes tout naturellement de lui et nous enquîmes de sa santé et de la marche de ses affaires. Il nous déclara qu'il était satisfait de son petit commerce, et comme, par politesse, je lui demandais des nouvelles de M<sup>me</sup> Vidal, sa mère, et aussi s'il n'y avait rien de nouveau à Hyères : justement, nous dit-il, je viens de recevoir une lettre de ma mère, et il nous montrait cette lettre. Ma mère m'annonce

qu'une catastrophe épouvantable a eu lieu lors des derniers orages l'hôtel des Iles d'Or en construction, a été démoli par la foudre, il y a des morts et des blessés et tout le quartier environnant a été aussi très éprouvé. Cette nouvelle nous consterna, car nous ne doutions pas de sa sincérité. Vidal nous semblait sérieux et posé. Nous attendions les journaux du lendemain pour connaître les détails de la catastrophe, les journaux étaient muets. Nous écrivîmes à Hyères pour être renseignés et il nous fut répondu que rien de semblable n'était arrivé. Nous avons été mystifiés par Henri Vidal que nous prîmes pour un mauvais plaisant.

« Déjà l'an dernier, en 1900, il avait fait quelque chose de semblable à l'hôtel des Bains, où il était comptable, à une dame qui lui demandait des nouvelles de notre ami M. Maurel, d'Hyères. Il répondit très gravement que M. Maurel était mort dernièrement et qu'il était allé à son enterrement. Quelques jours après, M. Maurel arrivait à Allevard, rencontrait la dame dans l'escalier, et celle-ci croyant à un revenant, faillit se trouver mal.

« Assurément Vidal avait fait œuvre de mauvais farceur, et mystificateur mais je n'eus pas pour ma part la pensée qu'il était fou ou détraqué. Fou il ne l'était pas, car il raisonnait fort bien, était convenable et poli, s'occupant très activement de son petit commerce et jamais, ni à Hyères, ni à Allevard, il n'avait donné signe de moindre dérangement cérébral. »

Le 23 janvier 1902, M. Aimé Maurel, compositeur de musique, dépose devant le juge de paix d'Hyères (dép. N° 84).

« Au mois de juillet 1900, je partis avec vous, M. le juge de paix, pour aller faire une saison d'eau à Allevard en Dauphiné. Je descendis à l'hôtel des Bains, tout à côté de l'établissement thermal, et le jour même de mon arrivée, comme je montais l'escalier pour me rendre à ma chambre, je rencontrai M<sup>me</sup> la commandante Gay, de Lyon, qui avait passé de longs hivers à Hyères, avec qui j'avais fait de la bonne musique et qui était une amie pour ma famille et pour moi. Quoiqu'elle ne vînt plus à Hyères depuis plusieurs années, nous avons conservé de bonnes relations et nous échangeons de temps en temps quelque lettre. Quand M<sup>me</sup> Gay me vit, elle resta comme ébahie, très surprise et je lui trouvais une physionomie et une attitude singulières. Je lui dis que j'arrivais, que j'allais un peu m'approprier et que je descendrais tantôt pour déjeuner et la voir pendant le déjeuner, la figure de M<sup>me</sup> Gay marquait tant de préoccupation, que je ne pus m'empêcher de lui demander ce qu'elle avait et voici ce qu'elle me raconta :

« Elle était arrivée de Lyon depuis quelques jours et ayant vu à l'hôtel un employé qu'on lui avait dit venir d'Hyères, ou que peut-être elle avait reconnu, car comme je l'ai dit, elle avait longtemps séjourné à Hyères, elle lui avait demandé de mes nouvelles. Cet employé était Henri Vidal, qui avait été engagé à l'hôtel comme comptable pour la durée de la saison. Henri Vidal lui dit : « Ah ! M. Aimé Maurel !... Mais il est mort, il y a peu de temps, et je le sais bien puisque j'ai été à son enterrement. Il a même fait une drôle de mort. Il a laissé aux hospices sa terre de Carqueranne, le reste de ses biens à ses amis, et il n'a rien laissé à sa famille. Cela surprenait M<sup>me</sup> Gay qui sait l'affection que j'ai pour les miens, et qui savait aussi que je ne possédais rien à Carqueranne, et comme elle le disait à Vidal, celui-ci dit : C'est pourtant ainsi, je le sais bien. M<sup>me</sup> Gay n'ajouta plus rien et je vous laisse à penser le trouble, la surprise, l'émotion qu'elle dut éprouver quand elle me rencontra subitement dans l'escalier.

« C'est ce qui lui donnait cet air singulier que je ne m'expliquais pas.

« Je ne fis aucun reproche à Henri Vidal et ne lui parlai même pas de la chose. Je ne connaissais Henri Vidal que de vue et ne lui avais jamais adressé la parole avant de le rencontrer à Allevard ; même à Allevard quand je lui ai parlé, c'était à l'occasion du service. Je pensais à part moi, qu'il avait voulu mystifier une dame, mais ne songeais nullement à accuser son état mental, car il ne passait pas pour fou et n'avait jamais donné signe de dérangement cérébral.

« Je sais que cet été dernier, 1901, à Allevard, il a fait encore à M. Paget, notaire à Hyères, et à vous-même, Monsieur le juge de paix, une mystification d'un goût également douteux, qui nous fit croire que c'était un triste plaisant. »

On peut se demander après la lecture de ces deux documents, si à ces moments Vidal n'a pas été atteint de délire onirique.

Nous savons aussi, que lors de la première saison à Allevard, en 1900, alors qu'il s'était placé en qualité de comptable à l'hôtel des Bains, M<sup>me</sup> de Marenne, la directrice de cet établissement reconnut « le jour même de son arrivée, qu'il était totalement incapable de tenir une comptabilité et je l'employai à la cave et à la cuisine... Il était doux, poli avec le public, mais le personnel placé sous ses ordres avait, paraît-il, à se plaindre de sa dureté et de sa grossièreté. »

Lorsque le Dr Foex lui donne des soins en mai 1901, ce méde tin constate (dep. 421) qu'il n'a pas eu à s'occuper de l'état mental

d'Henri Vidal « qui m'a paru d'une intelligence au-dessous de la moyenne. »

Cette situation mentale s'est aggravée à la fin du second séjour à Allevard, en 1901, ainsi que l'indique si nettement la déposition (N° 82).

M. Lombardo Michel, jardinier à l'hôtel des Hespérides dit : « J'ai été bien surpris lorsque j'ai connu le crime dont Henri Vidal s'était reconnu coupable, je n'aurais jamais cru chose pareille de lui, car il avait l'âme tellement sensible qu'il ne pouvait faire du mal, même aux animaux. Je me rappelle qu'un jour, ayant à tuer un chat malade, il ne se sentit pas le courage de l'abattre et me pria de le faire. Il avait bien le caractère sombre, sournois, inégal, fantasque, mais il était bien au fond et dans l'hôtel, il s'occupait et travaillait toujours... »

« Pendant deux années, en 1890 et 1891, Henri Vidal alla passer l'été à Allevard, c'est au retour de son second séjour, fin septembre ou octobre, que je m'aperçus qu'un changement extraordinaire s'était opéré en lui. D'habitude, et auparavant il était sombre, mais doux et sa figure était tranquille : quand il revint d'Allevard, je lui trouvais les yeux fixes, hagards. Il était plus sombre que d'habitude. Il se promenait souvent dans le jardin et je l'entendais parler seul et à haute voix, gesticulant et s'animant beaucoup. Un jour, il était au jeu de tennis et il criait tellement, que je crus qu'il se disputait avec quelqu'un. Je m'avançais et le vis seul. Je pensais, en moi-même, qu'il était devenu fou. »

Nous savons que Vidal buvait de l'absinthe : c'était sa liqueur favorite. Dans une lettre écrite le 28 mai à son avocat, et dont l'inculpé nous a donné copie, il est dit qu'il prenait à Beaulieu et à Nice, une « moyenne de cinq pernodts tous les jours ».

L'enquête à Hyères, à Allevard, à Beaulieu n'a pu préciser une telle consommation, mais elle a nettement établi que l'inculpé prenait quotidiennement une certaine quantité d'absinthe.

Il en consommait, à Hyères, chez le sieur Froment, limonadier, un débitant de boissons, Cadière dit : « Depuis le mois d'août 1900, Henri Vidal venait presque tous les soirs dans mon débit et buvait une absinthe. »

À Allevard, des cafetiers, MM. Villot, Richard déposent que Vidal a pris de l'absinthe, de l'absinthe grenadine, mais il est venu assez rarement dans leur établissement. Un autre cafetier, M. Cahard, dit qu'en 1900 « Vidal venait fréquemment prendre une absinthe à la grenadine. Il était toujours seul, lisait le journal et ne parlait presque

pas. Je l'avais trouvé quelque peu sournois. En 1904, lorsqu'il fut établi marchand de primeurs à Allevard, il revint très souvent aussi chez moi prendre son apéritif favori. »

Le commissaire spécial de police à la Turbie (n° 40) dit qu'à Beaulieu, vers 5 heures du soir, Vidal allait prendre l'apéritif au bar parisien, où, avec le patron et d'autres habitués, il faisait une partie de manille. Il causait peu, se montrait sombre et préoccupé. M. le commissaire montre que Vidal était alors dans une situation assez précaire, son commerce étant dérisoire. De plus, comme son commis l'avait quitté, « le matin, il allait quelquefois prendre à l'auberge voisine une portion de 30 centimes et, le soir, ne prenait chez lui qu'une tasse de café au lait ». Nous savons par ce détail que pendant cette période, Vidal avait une alimentation insuffisante.

M. Braggiotti, débitant à Beaulieu, n'est pas aussi affirmatif que Vidal sur la fréquence des visites de celui-ci dans sa buvette. Il dit que l'inculpé prenait toujours de l'absinthe et qu'une fois sur trois il en demandait un second verre, « de sorte que chez moi sa consommation était modérée. Je n'ai jamais vu Vidal en état d'ivresse. »

Cette dernière assertion est conforme à ce que nous savons des habitudes de Vidal. Il buvait trop pour être un pochard bruyant. Lasègue l'avait remarqué, l'alcoolique est un homme qui ne s'enivre pas (Études, etc., t. II, p. 235).

Vidal, dans les derniers mois de l'année 1904, était-il un intoxiqué ? Était-il encore sous le coup de l'impaludisme ? Les incidents des mois de juillet 1900 et 1904 étaient-ils du délire paludéen ? Il est difficile, à distance, peut-être impossible, vu l'absence de documents et d'examen direct de l'inculpé à ce moment, de trancher la question.

Les médecins qui ont exercé en Algérie sont au courant des relations qui se présentent entre cette intoxication et cette infection lorsqu'elles s'observent à la fois sur un même sujet.

M. le Dr Marandon de Montyel, qui a publié un travail sur cette question (*Contrib. à l'étude clinique de l'impaludisme et de l'alcoolisme, ann. méd. psych.*; 1893, p. 353), l'a signalée récemment dans les *Archives d'anthropologie criminelle*, à propos de l'affaire Louis Paré.

Il indique d'abord la dipsomanie paludéenne qui est transitoire, liée à une manifestation aiguë du paludisme, excitant la soif et la quantité de spiritueux absorbée. Elle disparaît avec l'accès, sauf à revenir de nouveau avec les paroxysmes subséquents. Il advient pourtant qu'elle persiste, en dépit du retour à la santé.

Marandon pense que l'impaludisme crée une intolérance cérébrale absolue aux alcools. Cette intolérance persiste tant que l'organisme est en présence du poison paludéen, alors même que l'élément fièvre a depuis longtemps disparu.

Nous ferons remarquer qu'il nous est impossible de dire si Vidal a eu de la dipsomanie paludéenne, d'abord à Paris, puis à Allevard. Les particularités ou symptômes relevés tenaient-ils à l'impaludisme ou à l'alcoolisme? aux deux causes pathogènes ou spécialement à l'alcool? Nous savons que les alcooliques héréditaires offrent aux excès éthyliques une extraordinaire résistance.

Mais Vidal paraît avoir fait des excès suffisants pour faire admettre certains signes d'intoxication alcoolique. Nous avons insisté sur ces différentes causes pour indiquer l'état psychique sous-jacent. Tout cela n'est pas ordinaire et banal. Il n'est pas possible, après avoir mené cette vie, éprouvé ces accidents, de rester un homme entièrement normal.

---

## DEUXIÈME PARTIE (1)

Henri Vidal avait passé l'été à Allevard. Sa situation pécuniaire était peu brillante. Il avait demandé de l'argent à sa belle-sœur, M<sup>me</sup> Rey, qui n'avait pu lui en envoyer.

Le 9 septembre il lui écrivait: « Ma mère semble oublier qu'elle a un fils, et que son premier devoir est de donner un avenir à son fils. »

Le 20 septembre, il rentrait à Hyères. Il s'y occupa à divers travaux dans l'hôtel de sa mère.

Le 28 septembre il s'adressait à Miss Dor (une cliente de l'hôtel avec laquelle il correspondait pour apprendre l'anglais), et lui demandait une somme de cinq à six livres, pour l'aider à payer « quelques dettes ». Il racontait à sa correspondante qu'à Allevard il avait perdu de l'argent, qu'il n'osait pas en demander à sa mère, et que celle-ci, d'ailleurs, n'en avait pas.

Dans une autre lettre, il annonçait son départ d'Hyères, parce que l'hôtel n'appartenant plus à sa mère, il devait renoncer à tout espoir d'en devenir le propriétaire, parce que le métier de maître d'hôtel n'était pas une position pour lui et qu'il devait aller ailleurs se créer une autre situation.

(1) Cette deuxième partie a été rédigée par M. Boyer.

Il était d'ailleurs mécontent de tous. Sa mère ne l'aimait pas, elle n'avait jamais rien fait pour lui, et n'avait rien voulu lui promettre pour l'avenir. Le chef-cuisinier avait pris dans la maison une place prépondérante. On n'était jamais content de ses services. On lui faisait toujours des observations.

C'est dans cet état d'esprit, avec cette sourde irritation, et cette résolution de s'éloigner définitivement qu'il partit pour Beaulieu, dans le but d'y créer un commerce de comestibles.

Le 11 novembre, il y louait une chambre, et achetait des marchandises. Mais soit par sa faute, soit faute d'étrangers, en cette saison, il restait sans acheteurs.

Il travaillait peu, se levait tard. L'information dit qu'il se rendait rarement au marché, qu'il faisait un commerce dérisoire, vendait quelques mauvaises boîtes d'huitres avariées.

Il était parti avec 300 francs, sa mère lui envoya encore 100 francs, mais ces ressources furent vite épuisées, et il laissa même impayées une partie de ses marchandises. Il s'adressa de nouveau à sa mère. Mais celle-ci refusa de lui envoyer une nouvelle somme.

Alors, dit-il dans son interrogatoire du 3 janvier, *il résolut de se procurer de l'argent par n'importe quel moyen.*

Le 25 novembre, il se rendit à Nice où, depuis son séjour à Beaulieu, il venait fréquemment passer ses soirées.

A deux heures du matin, dans la nuit du 25 au 26 novembre, il était assis sur un banc de l'Avenue de la Gare, lorsque passa devant lui une jeune fille galante, Joséphine Morero, qu'il ne connaissait pas. Il lui demanda de l'accompagner chez elle. Elle accepta. En route, il parut prendre des précautions pour se dissimuler. Il raconta à sa compagne qu'il tenait à ne pas être vu, parce que sa femme était à la gare. Il avait dans sa poche un couteau, avec lequel, nous a-t-il dit, il avait l'intention de tuer une femme.

Au moment où, pénétrant dans sa chambre, Joséphine Morero se disposait à allumer sa lampe, Vidal, sans rien dire la renversa et lui porta dans le dos un coup de couteau. Elle poussa des cris. Aussitôt il prit la fuite. Dans la rue il rencontra une autre fille, Augustine Bovis, à qui il demanda si elle était seule. Mais ayant reçu une réponse évasive, il s'en tint là. La fille Bovis indique qu'il lui parut surexcité. Il erra le reste de la nuit, dans les rues de Nice, et le matin à la première heure, il rentra à Beaulieu. En s'en allant, il jeta le couteau avec lequel il avait frappé Joséphine Morero.

Tel fut le premier crime de Vidal. Dans son interrogatoire du 3 janvier, il en a fait le récit complet, et a déclaré que son intention

était de voler sa victime, mais que les cris de celle-ci l'avaient effrayé.

Le mobile de ce crime est donc nettement déterminé. Vidal avait résolu de se procurer de l'argent par n'importe quel moyen. La tentative d'assassinat qui vient d'être relatée avait pour but le vol. Cette tentative n'a pas été décidée brusquement, instantanément, sans réflexion, et sans motif. Elle a été voulue et préparée d'avance. Elle a été accomplie avec précaution. Le meurtrier a patiemment choisi l'heure et le lieu le plus propices.

Ainsi qu'il résulte de ses explications, il n'y a eu chez lui, ni hésitations, ni lutte intérieure, ni angoisse obsédante, ni explosion brusquement impulsive. Dès que le premier cri de sa victime lui a annoncé le danger, il s'est empressé de fuir. Un seul sentiment l'a hanté pendant le reste de la nuit : la peur d'être découvert. Il a pris toutes les mesures en son pouvoir afin de ne pas être soupçonné. Il avait pleine conscience du crime qu'il venait de tenter, et il en a conservé le souvenir complet.

Pendant les jours qui ont suivi, il n'a rien changé à ses habitudes. Le jour il continuait son commerce de comestibles avec la même nonchalance et le même insuccès. Le soir il se rendait fréquemment à Nice.

Pris d'ennui, dit-il, et voyant ses affaires toujours périlcliter, il se dirigea sur Marseille. Il s'en alla tout d'abord louer un logement à l'Estaque, dans le but d'écrire à sa mère, a-t-il déclaré, pour se créer un alibi, dit l'information.

Le soir du 6 décembre, il était à Marseille. Il avait dîné seul dans un restaurant du cours Belzunce. Dans la veillée, après s'être longtemps promené en ville, il se rendit à la Maison-Dorée, où il savait, dit-il, qu'il rencontrerait des femmes. A deux heures du matin, il abordait la fille Louise Guinard, et lui offrait une consommation. Il lui raconta qu'il l'avait remarquée depuis longtemps, et qu'il était l'associé du propriétaire du café Martinot, aux Allées. Il lui fit compliment sur ses bijoux, ajoutant qu'elle devait avoir de beaux appartements. Il paraissait soucieux, troublé. Il craignait, disait-il, d'être vu, à cause de sa mère. Il sortit du café avec Louise Guinard. Il paraissait vouloir se soustraire aux regards des autres consommateurs, toujours à cause de sa mère. Dans la rue, à cette heure presque complètement déserte, le couple croisa deux inconnus. Vidal aussitôt exprima de nouveau ses appréhensions et ses craintes d'être vu et reconnu. Il voulait absolument prendre une voiture. Sa campagne refusa. Il garda le silence. Ils arrivèrent ainsi au domicile de Louise Guinard. Celle-ci

en pénétrant dans sa chambre, se mit à allumer sa lampe. A ce moment, Vidal se précipita sur elle, et la saisit par le cou. Elle parvient à se dégager. Elle reçoit deux coups de couteau à la main gauche, tombe sur une chaise longue, se relève et porte à son agresseur un violent coup de pied « aux parties ». Vidal chancelle à son tour. Louise Guinard en profite pour sortir de sa chambre, et essaye de l'y enfermer derrière elle. Mais il pousse fortement la porte, elle crie « au secours ». Vidal se précipite hors de l'appartement, passe à côté de sa victime, lui porte plusieurs coups de couteau, laisse tomber son arme, la ramasse et prend définitivement la fuite. Le reste de la nuit il erre dans Marseille, et dès le matin il gagne l'Estaque.

Tel fut le deuxième crime de Vidal. Interrogé le 3 janvier sur son voyage à Marseille, il l'a caché soigneusement au magistrat instructeur. Dans l'interrogatoire du lendemain, bien que formellement reconnu par Louise Guinard, il a nié être l'auteur de cette tentative d'assassinat. Ce n'est qu'au 6 janvier qu'il s'est décidé à en faire l'aveu. « Il voulait tout dire au début, déclara-t-il, mais il a suivi le conseil d'un co-détenu, qui lui a recommandé de ne jamais avouer. » Dès lors il raconte toutes les péripéties de son crime, tous les détails et toutes les circonstances de sa tentative, et il ajoute : « Mon intention était de prendre les bijoux de la fille Guinard. »

Ici donc, comme pour le premier crime, le mobile est nettement déterminé. Vidal de plus en plus besogneux, et de plus en plus résolu à se procurer par n'importe quel moyen l'argent qui lui manque, a guetté, choisi, suivi et attaqué la fille Guinard pour lui voler ses bijoux. Cette tentative n'a pas été décidée brusquement, instantanément, sans raison et sans réflexion, à la façon des actes impulsifs. Elle a été étudiée, préparée et organisée d'avance. Elle a été très vraisemblablement le but du voyage de Marseille. Elle a été accomplie avec prudence. Il est probable que l'élection d'un domicile provisoire à l'Estaque, a été une mesure de prévoyance et de sauvegarde pour le criminel. Celui-ci, en sortant de la Maison-Dorée, a voulu s'entourer de toutes les précautions possibles. Il s'est dissimulé aux regards des consommateurs, il a voulu prendre une voiture, pour ne pas être remarqué, prétextant qu'à deux heures du matin, il pourrait être reconnu dans Marseille et signalé à la mère, qui de Hyères, où elle habite, s'occupe peu de lui et de ce qu'il fait. Ainsi qu'il résulte de ses explications, il n'y a eu chez lui ni idée obsédante, ni hésitation, ni lutte intérieure, ni angoisse. Dans la chambre de Louise Guinard, avec une lucidité entière, il a compris le danger que lui faisaient courir les cris, les appels et la résistance de sa victime. Il s'est hâté

de fuir en ayant le sang-froid de ramasser l'arme qui lui avait échappé. Il a pris ensuite toutes les mesures pour ne pas être soupçonné. Il n'a avoué, plus tard, que lorsqu'il a compris l'inutilité de ses dénégations. En pleine possession de sa conscience et de sa mémoire, il a fait le récit détaillé et circonstancié de tout ce qui s'était passé entre la fille Guinard et lui.

Mais cette deuxième tentative avait été aussi infructueuse que la première. Aussi, le lendemain, 7 décembre, il écrivait de l'Estaque à sa mère, pour lui demander de l'argent promettant que ce serait bien la dernière demande de ce genre qu'il lui adresserait.

La mère dut refuser en lui exposant sa propre gêne et son impuissance à le secourir.

Le surlendemain, 9 décembre, au soir, Vidal arrivait à Hyères. On remarqua à l'hôtel qu'il était triste, taciturne, préoccupé et peu communicatif. Ainsi qu'il l'a raconté lui-même à l'instruction, le 8 janvier, et ainsi qu'en témoigne la femme de chambre, Marie Roux, il y eut une vive discussion entre lui et sa mère. Celle-ci irritée d'une pareille scène, lui fit remarquer qu'il n'était pas chez lui. Elle lui refusa tout d'abord l'argent qu'il lui demandait de nouveau. Alors il lui cria : « Tu veux donc que j'assassine pour avoir de l'argent. »

Finalement, il obtint cent francs et le lendemain partit avec cette somme pour Toulon, laissant chez sa mère un mouchoir et une chemise ensanglantés dont la manche droite avait été lavée.

On ne saurait considérer cet abandon d'objets ensanglantés comme une faute anormale et une imprudence maladroite ; Vidal, en effet, ne pouvait, rationnellement, craindre de ce côté des soupçons et surtout une dénonciation, et, par contre, il lui importait de se débarasser dans les meilleures conditions d'objets aussi compromettants.

La somme modeste qu'il emportait en s'en allant à Toulon, ne pouvait, comme il l'a judicieusement fait observer, lui permettre de se relever et de faire face à ses affaires. Aussi, de plus en plus désemparé et dévoyé, ne fit-il rien pour la conserver ou l'utiliser. Il préleva cependant 25 francs pour les envoyer à un fournisseur : Gavoin et Cie, à Paris, et il se mit à gaspiller le reste.

Le soir du 10 décembre, il s'était rendu à la Taverne Alsacienne. Il accosta tout d'abord une fille Berthe Jolain, à qui il offrit, sans préambule, vingt francs pour « coucher avec elle ». Berthe Jolain ayant refusé, il lia conversation avec une autre femme, la demoiselle Brusselin. Celle-ci accepta ses propositions et passa la nuit avec lui, chez elle. Le lendemain, ils prirent rendez-vous pour aller dîner à Tamaris ; le même jour, 11 décembre, très vraisemblablement,

avant d'aller au rendez-vous du soir, Vidal écrivait à sa belle-sœur, M<sup>me</sup> Rey, une lettre parfois ambiguë, mais surtout triste, sombre, découragée, qui reflète mal l'état d'esprit d'un homme s'étourdissant, menant provisoirement joyeuse vie, et se préparant à une partie de plaisir. Il parle de ses angoisses, de sa discussion récente avec sa mère. Il s'écrie « que la vie est pénible, que sa mère l'abandonne... qu'il a quitté cette maison (l'hôtel de sa mère), la mort dans l'âme, qu'il a des secrets qui mettraient la guerre dans la famille, mais qu'il ne les divulgue pas. »

C'est dans cet état d'esprit, en possession d'une réelle sensibilité morale et avec la compréhension exacte des tristesses de sa situation qu'il alla rejoindre Van Brusselin à Tamaris.

Ce qui se passa, il l'a raconté lui-même, dans son interrogatoire du 8 janvier. Il a dit comment il conduisit sa compagne dans un chemin écarté, prétextant la présence dans une villa voisine d'un ami qu'il voulait éviter, comment il frappa sa victime dans le dos, lui prit ensuite une bague en or, chercha ses clefs sans les trouver, rentra à Toulon, tenta de pénétrer dans l'appartement de Van Brusselin, sans y parvenir, comment, enfin, après avoir passé la soirée à la Taverne Alsacienne, il rentra cette même nuit à Beaulieu, où il dormit jusqu'à midi. Le lendemain, 12 décembre, on trouvait le corps de la victime dans un fossé, n'ayant plus ni bagues, ni boucles d'oreilles, et à une vingtaine de mètres, un couteau ensanglanté. L'endroit était désert, disent les procès-verbaux, le chemin était creusé dans des monticules de terrain.

Au début de l'instruction, notamment le 3 janvier, Vidal tout en reconnaissant être allé à Toulon le 10 décembre et avoir passé la soirée à la Taverne Alsacienne, affirmait qu'il était reparti la nuit même pour Nice. Il niait formellement être l'auteur de l'assassinat de Tamaris. Cinq jours après, il faisait les aveux complets résumés plus haut. En ce qui concerne son retour de Tamaris à Toulon, immédiatement après le crime, et sa tentative pour pénétrer chez Van Brusselin, ses dires paraissent être contestés par l'instruction. Le 11 décembre, à 9 heures du soir, on aurait vu Vidal pénétrer réellement, les clefs à la main, dans l'appartement de sa victime. Là on a trouvé la porte de l'armoire à glace entr'ouverte, le linge tout en désordre, un tiroir du bas tout bouleversé et deux écrins vides ; sans que nous ayons besoin de prendre parti entre les deux versions, le crime de Tamaris nous paraît caractérisé dans son but et ses moyens aussi nettement que ceux de Nice et de Marseille. Le vol, ici encore, a été évidemment le mobile. d'où la disparition de la bague en or,

dont Vidal reconnaît s'être emparé, d'où sa recherche des clefs de la victime et sa tentative, avouée par lui, et suivie ou non d'effet pour pénétrer dans l'appartement de Van Brusselin. Ce troisième crime a incontestablement tous les caractères d'un acte prémédité, préparé et organisé. A bout de ressources, et complètement indifférent au point de vue sexuel, comme il le proclame lui-même, Vidal n'avait que faire d'aller passer la nuit avec une femme, de prolonger ses relations avec elle le lendemain et de l'attirer à Tamaris. Il est manifeste que là encore, il poursuivait le plan arrêté par lui dès le début de la série criminelle ; se procurer de l'argent par n'importe quel moyen.

Cette fois il a été plus patient et plus habile qu'à Nice et à Marseille. Se rappelant les cris qui, par deux fois, dans l'appartement de ses victimes, l'avaient effrayé, avaient fait avorter ses projets et compromis sa sécurité, il a choisi d'autres lieux et une autre heure et, patiemment, prudemment, il a attiré Van Brusselin dans l'endroit le plus désert qu'il ait pu découvrir, où ses cris ne pourraient être entendus. Après avoir froidement cherché à tirer parti de son meurtre, il a pris toutes les précautions possibles pour n'être ni découvert, ni même soupçonné.

Revenu à Beaulieu, il s'est rappelé Cérénie Jacquier, l'ancienne femme de chambre de l'hôtel des Hespérides, à qui, par trois fois, il avait demandé de l'argent, sans rien obtenir. Le 19 décembre, il lui écrivait une lettre qui, d'ailleurs, ne fut pas envoyée et qui a été retrouvée sur lui. Dans cette lettre, qui respire surtout le dépit, il annonce qu'il a de l'argent et plus qu'il ne lui en faut, et il termine par d'amers reproches à l'adresse de Cérénie.

Le même jour, cependant, le 19 décembre, il engageait au Mont-de-Piété une bague marguerite avec grenat et en retirait 4 francs. Sa détresse financière paraissait donc continuer.

Dès le 15 ou le 16 décembre, il avait quitté Beaulieu et était venu s'installer à Nice pour y faire, a-t-il dit, le commerce des fleurs. Il avait pris une chambre rue Saint-François-de-Paule.

Quelques jours après, le 22 décembre, sur la ligne de Nice à Menton, dans un wagon, il commettait un nouvel assassinat sur la personne de Gertrude Hirschbrunner, demoiselle de magasin à Monte-Carlo. Cette jeune fille avait pris un train du soir à Nice. Vidal était à la gare. Il resta sur le quai de départ jusqu'à la fermeture des portières. Au dernier moment, il monta dans le compartiment, où Gertrude se trouvait seule. En route, entre Beaulieu et Eze, il se précipitait sur elle, l'égorgeait, jetait son corps sur la voie, se précipitait derrière lui, le transportait vers le talus, puis revenait à pied

jusqu'à Nice, où il arrivait à minuit. A ce moment, il remarquait des taches de sang sur ses vêtements: Il se lavait les mains place Garibaldi et rentrait chez lui où, affirme-t-il, il dormait profondément le reste de la nuit. Le lendemain il reprenait ses vagues occupations.

Quelques jours avant ce nouveau crime, il avait laissé dans sa chambre, un long couteau de cuisine qui avait attiré l'attention d'une bonne. Ce couteau disparut après le crime d'Eze. D'autre part, il avait suspendu, au retour d'Eze, à un porte-manteau de sa chambre, son pardessus de caoutchouc, qui portait des taches de sang, il l'avait lavé une fois et son intention était de le laver encore. Ce furent ces deux imprudences qui, un peu plus tard, attirèrent les soupçons sur lui, fournirent les premières bases de l'accusation et entraînèrent les aveux de l'inculpé.

Il commença par nier prétendant qu'il avait passé la soirée du 22 décembre à l'Opéra de Nice. Puis il avoua la matérialité du meurtre, en fournissant sur le mobile des explications incomplètes et inexactes. Il raconta qu'il connaissait beaucoup sa victime, qu'il avait eu avec elle des pourparlers, en vue d'un mariage et qu'il lui avait prêté de l'argent. Dans le train une discussion s'éleva entre eux au sujet de ces projets de mariage et de ces emprunts, cette discussion finit par dégénérer en une scène violente, qui aurait été la cause du meurtre. S'il était porteur du couteau dont il s'est servi, c'est parce qu'il avait l'intention de tuer la demoiselle Hirschbrunner si elle refusait encore de l'épouser. Cette explication fut renouvelée tout d'abord devant le juge d'instruction. Avec quelques variantes, c'est celle qui nous a été fournie. Mais les relations antérieures de Vidal avec sa victime furent formellement niées par une tante de celle-ci. En outre, il fut démontré que la demoiselle Hirschbrunner avait été dépouillée d'une montre, de divers bijoux et d'une certaine somme d'argent. Devant ces découvertes et divers témoignages qui indiquaient catégoriquement le vol comme mobile de l'assassinat, Vidal se décida à abandonner ses premières explications et à compléter ses premiers aveux. Dans son interrogatoire du 31 décembre, en présence de sa belle-sœur, il dit : « C'est moi qui ait tué cette fille pour la voler. Je ne la connaissais pas. Ce soir-là, je voulais de l'argent à tout prix. Je voulais faire un coup, et j'ai tué la première venue. Ma mère m'avait abandonné. »

Le 3 janvier, parlant de tous ses crimes, il répond au juge d'instruction : « Je reconnais tous ces faits, c'est le besoin d'argent qui m'a poussé à commettre ces divers crimes », et il se met à raconter dans tous ses détails le meurtre d'Eze. « Je répète ce que j'ai dit,

que je l'ai tuée pour la voler. J'ai attendu jusqu'au dernier moment. Je voulais m'assurer qu'elle était bien seule. Je suis allé prendre mon couteau, après l'avoir rencontrée. Elle m'avait dit qu'elle venait souvent à Nice pour faire des recouvrements, et comme ce soir-là, pressé par le besoin, j'étais décidé à faire un coup, j'ai pensé qu'elle devait probablement avoir de l'argent sur elle, et c'est ainsi que je l'ai choisie comme victime. » Il raconte qu'au départ, elle a essayé de relever le voile qui cachait la lumière, mais qu'il ne l'a pas aidée, parce que cela l'aurait gêné dans l'exécution de son projet. Il dit comment il a frappé, comment il a sauté sur la voie, enlevé le corps, traversé la voie avec ce corps sur les bras, l'a déposé à l'endroit où on l'a trouvé et l'a fouillé. Il spécifie qu'il a pris une montre, une chaîne et 25 francs, dont 20 francs en or, qu'avec la montre il a emprunté 8 francs à sa belle-sœur.

Il a jeté la chaîne parce qu'elle n'avait aucune valeur. S'il a porté le cadavre au bas du talus, c'est pour qu'il ne fut retrouvé que le lendemain, ce qui lui donnait le temps de se mettre à l'abri des recherches. Il pensait que la victime avait au moins 200 francs.

Comme on le voit, si l'assassinat d'Eze a été accompli avec une réelle audace, si toutes les précautions nécessaires n'ont pas été prises, si, pressé par le besoin, de plus en plus désarmé, enhardi peut-être jusqu'à l'imprudence par l'impunité des crimes précédents, Vidal n'a pas tout prévu, et comme beaucoup de criminels même très avisés, a commis certaines fautes, on ne peut nier qu'il n'ait longuement préparé son crime, qu'il ne l'ait accompli avec toute l'habileté nécessaire pour n'être ni surpris, ni immédiatement soupçonné, que, comme précédemment il n'ait obéi à un mobile bien déterminé : le vol, et qu'enfin il n'en ait conservé le plus entier souvenir.

Avec de pareils caractères et dans de pareilles conditions, le meurtre de Gertrude Hirschbrunner ne peut être, à aucun degré, l'œuvre d'un dément, d'un délirant ou d'un impulsif véritable, dont les manifestations mentales affectent des caractères absolument opposés.

Mais le crime d'Eze, pas plus que les précédents, n'avait résolu les difficultés dans lesquels se débattait Vidal. Il restait toujours sans ressources et sans moyens d'existence. A ce moment il eut l'idée de chercher une occupation. Le 24 décembre, il écrivait à l'administrateur du Casino de Nice, une lettre sollicitant « un emploi quelconque, honorable autant que possible ». Il offrait les meilleures références, et poursuivi, peut-être par le remords ou pris d'inquiétudes, il ajou-

tait : « Je veux me conserver honnête autant que possible. Vous n'ignorez pas où peut en venir un jeune homme lorsqu'il n'a ni situation, ni travail, ni argent. »

Deux jours après cette démarche, le 26 décembre, dans l'après-midi, Vidal partait pour Saint-Raphaël. Il y allait, ainsi qu'il l'a avoué, avec l'intention de commettre un vol dans un hôtel. Cela devait lui être facile, explique-t-il, « parce qu'il connaissait les habitudes des hôtels. » Il se fit inscrire à l'hôtel des Bains, comme pensionnaire, sous le nom de Georges Rolland. Pendant la soirée, il pénétrait dans une chambre, et s'emparait d'un nécessaire, et d'un appareil photographique, après avoir vainement cherché de l'argent ; de grand matin, il disparaissait en descendant de sa chambre par une corde. Il a raconté, lui-même, le 3 janvier, à l'instruction, comment il avait procédé, et quelles précautions il avait prises. Il a reconnu que, cette fois encore, c'était le besoin d'argent qui l'avait poussé. « Il y avait deux jours, dit-il, qu'il n'avait pas mangé. »

Ainsi que nous l'exposerons plus loin, Vidal a voulu, plus tard, revenir sur ses aveux, et tout en reconnaissant encore ses crimes, leur attribuer un autre mobile que le vol. Il a judicieusement compris quelle importance pouvait prendre, à l'encontre de son nouveau système, le vol de Saint-Raphaël. Il nous a alors expliqué que, dans ce vol il n'avait été qu'un complice, ou même simplement un ami trop complaisant, que le véritable coupable était un nommé Maurin, un de ses anciens camarades du 444<sup>e</sup> de ligne, auquel il avait prêté la main en emportant les objets dérobés.

Malgré l'in vraisemblance réelle de cette tardive version, l'instruction a cherché de toutes parts et notamment au 444<sup>e</sup> de ligne, la trace du mystérieux Maurin. Mais celui-ci est resté introuvable.

Ce que voyant, Vidal a tenté un autre moyen.

Le 25 juillet dernier, à la prison de Nice, il cherchait par l'intermédiaire d'un co-détenu qui allait sortir, à faire parvenir à sa mère un billet ainsi conçu : « Chère maman. Fais-moi le plaisir de faire écrire par un de tes employés ou un homme quelconque une lettre exactement semblable au modèle ci-inclus.

Le modèle était rédigé dans les termes suivants :

« *A M. le Juge d'Instruction au Tribunal de Nice.*

*Monsieur le Juge d'instruction,*

J'apprends que Vidal a été réintégré à Nice. J'ai donc l'honneur de vous informer que le vol de Saint-Raphaël dont vous l'accusez n'a pas

été commis par lui. C'est moi qui ai fait ce vol, et connaissant Vidal de longue date, j'ai profité de sa naïveté en la circonstance, mais le voleur c'est moi et non lui, etc. »

Ce modèle ne portait aucune signature. Le billet avait été cousu par Vidal dans la doublure du gilet du co-détenu, qui devait le faire parvenir. Mais celui-ci ne voulut pas se prêter à cette manœuvre et prévint le gardien de service.

Nous croyons inutile d'insister sur cette dernière tentative de Vidal qui juge son nouveau système, et donne la mesure de son état de conscience.

Le lendemain du vol de Saint-Raphaël, le 29 décembre, il était arrêté sous l'inculpation de vol et d'infraction à la police des chemins de fer. Malgré l'insignifiance de cette inculpation il eut immédiatement la notion exacte du danger que lui faisait courir son arrestation, et, pendant qu'il était déposé au violon de Nice, il manifesta plusieurs fois l'intention de se donner la mort.

Telle a été la nombreuse et rapide série de crimes commis par Vidal. Pour chacun d'eux, nous avons établi que, le mobile invariablement poursuivi, l'acte froidement préparé, la victime longuement attendue, l'heure et le lieu propiciés, judicieusement choisis, les précautions patiemment et prudemment prises, les souvenirs entièrement conservés devaient exclure l'influence de toute perturbation mentale.

Le dément, le délirant, le maniaque frappent à tort et à travers, sans but, sans précaution, sans aucune notion de prudence, et sans aucun souci du danger, n'importe où et à n'importe quelle heure.

L'impulsif inconscient, épileptique, ou alcoolique, tue sans mobile, brusquement, instantanément, sans préparation ni précaution, publiquement, au grand jour. Il ne garde pas le souvenir de ce qu'il a fait.

Chez Vidal, on l'a vu, il en a été tout autrement, et l'analyse de chacun de ses crimes ne laisse aucun doute à cet égard.

Mais nous avons dû nous demander si, envisagés, non plus isolément, mais dans leur ensemble, ces crimes, par leur multiplicité et leur répétition rapide, n'accusaient pas l'influence de l'obsession impulsive, de l'idée obsédante aboutissant à l'impulsion consciente, comme il arrive chez les dégénérés et certains névrosés.

L'obsédé impulsif ou l'impulsif conscient obéit à une idée qui a toujours quelque chose de faux, d'illogique ou même de délirant. L'idée obsédante du vol, par exemple, se développe chez des personnes qui n'ont aucun besoin, aucune raison matérielle de voler, elle s'exerce sur les objets futiles ou inutiles qui sont accumulés sans

être utilisés. L'idée obsédante du meurtre conduit à l'homicide pour lui-même sans autre raison, sans mobile visible. L'obsédé de cette catégorie tue pour tuer, sans connaître sa victime, sans la choisir, l'attendre ou la guetter, et surtout sans la voler. Avant d'arriver à l'acte, il est sollicité à plusieurs reprises, par l'idée obsédante qui le poursuit, le harcèle, le tourmente, et contre laquelle il lutte et se débat. Lorsque, à la suite de plusieurs agressions psychiques de ce genre, il arrive à l'épuisement et à la défaite de sa volonté, il succombe après une dernière résistance accompagnée d'angoisse morale et physique. A ce moment il cède brusquement, quelle que soit la victime, le lieu, l'heure, qu'il y ait ou non des témoins et un danger quelconque. Il tue alors, brutalement, maladroitement, sans prendre aucune mesure pour sa propre sécurité. Immédiatement après il a une sensation passagère, mais très nette de soulagement, de bien-être et de détente. Rien de tout cela n'est applicable à Vidal. Aucun de ces crimes n'a présenté ces caractères et ne s'est signalé par de semblables manifestations. Rien n'a jamais accusé chez lui la trace de l'idée obsédante, malade, telle qu'elle vient d'être définie. L'obsession qui le poursuivait n'avait rien de pathologique c'était celle du besoin d'argent, ainsi qu'il l'a déclaré plusieurs fois, il voulait à tout prix par n'importe quel moyen se procurer de l'argent.

Il est vrai, que trois mois après son arrestation, lorsqu'il s'est vu l'objet d'un examen mental, lorsqu'il a pu espérer faire naître le doute sur sa responsabilité, lorsqu'il a compris aux questions qui lui étaient posées et aux réflexions faites devant lui le danger de ses premiers aveux, il les a purement et simplement retirés. S'il les avait fait tout d'abord, nous a-t-il expliqué, c'est parce que, tourmenté, torturé presque par le magistrat instructeur, démoralisé, complètement désemparé, et dégoûté de la vie, il a voulu en finir avec elle. Il nous a alors, ébauché quelques vagues idées de persécution : les femmes ne lui ont fait que du mal, notamment celles qui ont refusé de l'épouser, et sa mère qui n'a pas voulu lui faire une situation, a laissé un étranger prendre, à l'hôtel des Hespérides, la place qui lui revenait, et ne l'a jamais aimé. Il en a conçu une grande haine contre les femmes, c'est pour satisfaire cette haine qu'il a tué Van Brusselin et Gertrude Hirschbrunner, et tenté d'égorger Joséphine Morrero et Louise Guinard.

Nous ne saurions nous attarder longtemps à discuter la valeur morale et la signification psychologique de ce nouveau système, dont l'in vraisemblance puérile éclate aux yeux.

Quand arrivé au dernier degré de la mélancolie et du décourage-

ment on veut en finir avec la vie, on ne s'accuse pas de crimes imaginaires, on ne choisit pas l'échafaud, mais on se suicide. Quand, d'autre part, il y a idée de persécution, l'idée est nettement délirante, et elle ne répond à aucune réalité. Or, l'information nous apprend que les récriminations de Vidal à l'égard de sa mère avaient une base réelle, en ce sens qu'il avait toujours été plus ou moins délaissé par elle, et que, toujours sacrifié à son frère, il était resté sans situation et sans ressources. Son mécontentement ne saurait donc constituer même l'ébauche d'une idée de persécution, dans le sens pathologique du mot.

D'ailleurs les persécutés ne s'attaquent pas à des indifférents, mais à ceux qu'ils considèrent comme leurs persécuteurs. C'est une idée de défense plutôt que de vengeance qui les rend agressifs. Quand cette idée délirante et ce souci maladif de leur sécurité les conduisent jusqu'au meurtre, ils se contentent de tuer, ils ne dépouillent pas leurs victimes pour se procurer les ressources qui leur manquent.

Vidal ne peut donc, à aucun titre, ni à aucun degré être considéré comme un persécuté qui se défend, comme un vengeur, ou un justicier.

---

### TROISIÈME PARTIE (1)

*Examen physique.* — Henri Vidal est de taille un peu au-dessus de la moyenne (1 m. 65) ; il a l'apparence d'un homme normalement bâti, sans malformation, maigre, osseux et d'une musculature générale médiocre ; l'allure est nonchalante, l'aspect peu sympathique. Un examen très attentif nous a permis de faire sur son individu certaines constatations, dont nous rapportons les plus intéressantes.

La tête est étroite, allongée, nettement dolicocephale ; la circonférence du crâne est inférieure à la moyenne (0,53). La face présente de l'asymétrie, dénotée par la différence des ouvertures palpébrales, par l'obliquité des rides, par un certain degré d'immobilité relative de la physionomie du côté droit.

Le maxillaire inférieur est asymétrique, les oreilles sont mal implantées, l'oreille gauche, écartée de la tête, est plus haute que la droite de 3 millimètres.

(1) Cette troisième partie a été rédigée par M. Rebatel.

On constate sur le corps quelques nævi poilus plus abondants à droite; sur le sommet du gland deux petites cicatrices, non adhérentes, résultant très probablement de chancres mous, un varicocèle à gauche et un commencement de varices aux membres inférieurs.

L'examen des organes internes n'a révélé aucun signe appréciable de lésion. Les organes des sens, étudiés minutieusement, ne nous ont présenté aucune altération. L'examen de l'œil a été fait par M. le professeur agrégé Étienne Rollet qui a constaté un strabisme convergent des deux yeux, surtout à droite. L'acuité visuelle et l'appréciation des couleurs sont normales; le fond de l'œil est sain: les pupilles sont égales et se contractent très bien à la lumière et à l'accommodation.

La sensibilité de la peau est parfaitement normale, elle est égale des deux côtés du corps. Si on raye la peau d'un coup d'ongle ou avec la pointe d'un crayon, on voit se produire un trait rouge surélevé, plus accentué qu'il n'est ordinaire. Cette réaction particulière des vaisseaux cutanés connue sous le nom de dermatographisme n'est pas très prononcée chez Vidal, mais se produit cependant d'une façon nette.

Les mouvements réflexes sont normaux: on constate un tremblement des doigts léger, mais constant.

En résumé Vidal est sain de corps et normalement constitué. On constate cependant chez lui quelques signes qui n'ont pas d'importance pris isolément, mais dont l'ensemble peut faire admettre un certain degré de dégénérescence physique.

*Examen mental.* — A première vue Vidal donne l'impression d'un homme peu intelligent.

La figure anguleuse, le front bas, le crâne étroit, les yeux petits, bridés, tirés en dehors, la lèvre supérieure relevée dans un léger rictus, la mâchoire lourde, la lèvre inférieure un peu pendante, lui donnent une physionomie ingrate, peu sympathique, sans vivacité, ni charme dans l'expression. Il parle lentement, sur un ton monotone et n'apporte jamais aucune animation dans la discussion: la mimique peu expressive pour un homme du midi, n'offre aucune particularité intéressante.

L'indolence paraît être le fond du caractère d'Henri Vidal. A la prison sa conduite a toujours été parfaitement correcte; on n'a jamais eu à lui reprocher le moindre mouvement de vivacité ou de mauvaise humeur. Les premiers jours, ne comprenant pas exactement la signification de son transfert à Lyon, il s'est montré un peu indécis et inquiet; mais dès qu'il s'est rendu compte de la situation, il a repris son calme et son assurance, dormant bien, mangeant régulièrement

et passant son temps à fumer, à lire et surtout à écrire. Nous aurons à revenir sur ses écrits.

Une observation rigoureuse et de tous les instants n'a pas permis de relever le moindre indice pouvant faire soupçonner chez Vidal un état épileptique quelconque: crise, vertige ou absence. Cette constatation était du plus haut intérêt pour les experts, vu les renseignements fournis par la mère de l'inculpé sur ses antécédents héréditaires et aussi en raison du caractère même des attentats. Son importance nous imposait une observation attentive et prolongée. Le résultat fut négatif.

On ne constate pas non plus chez Vidal de signe d'aliénation mentale. Il n'a jamais eu ni illusions, ni hallucinations, ni conceptions délirantes proprement dites. On trouve en abondance, dans son raisonnement des interprétations fausses, des erreurs de jugement poussées parfois jusqu'à l'absurde; il est facile de se rendre compte qu'elles proviennent d'une intelligence débile, mais que jamais leur point de départ ne réside dans une idée vraiment délirante.

Quand, par exemple, il se plaint, ce qui lui arrive souvent, des injustices du sort à son égard, de la situation d'infériorité dans laquelle on l'a tenu chez lui, surtout vis-à-vis de son frère, du préjudice que le chef de cuisine lui a causé auprès de sa mère, etc., on voit bien vite que ces idées lui sont inspirées par l'estime exagérée de sa propre valeur; qu'elles interviennent comme excuse de sa non réussite, qu'elles sont toujours expliquées par un motif, souvent puéril, mais correspondant à des réalités. Elles ne ressemblent en rien aux conceptions vagues, imprécisées dans leur point de départ et leur objet que l'on observe chez le persécuté délirant. De même l'opinion excessive ne dépasse pas les limites d'une vanité enfantine. S'il parle de ses travaux au Soudan ou de ses recherches pour la direction des ballons, il donne l'impression de sa faiblesse intellectuelle et non pas d'un délire des grandeurs.

Sa conviction est d'ailleurs fragile; si on le contredit, il ne s'emporte pas comme le fait l'aliéné profondément imbu de son idée délirante. Il répond au contraire avec grand calme et cherche de suite à atténuer sa pensée pour se rapprocher de l'opinion de son interlocuteur.

« Je sais bien que le chef ne m'en veut pas et serait désolé de me nuire, nous dit-il, mais il a la manie de dire du mal de tout le monde. » Nous sommes loin de l'intransigeance des délirants, de leur conviction inébranlable dans leurs idées que la contradiction ne fait qu'exaspérer.

Il raconte ses crimes avec beaucoup de calme et de précision. Son récit est fait simplement sur un ton presque indifférent, beaucoup moins déclamatoire que son style.

L'explication qu'il donne, indécise au début, s'est peu à peu précisée. Lorsque, en rédigeant ses mémoires, il en eut trouvé la formule définitive, il s'y fixa et il ne fut plus possible de l'en faire sortir.

« Les femmes ont toujours été la cause de son malheur et pour cela il a conçu contre elles une haine qu'est venu exaspérer un jour le départ de son employée, le laissant seul, obligé de faire sa chambre, sa cuisine; aussi dès le soir même il voulut mettre à exécution l'idée fixe qui le poursuivait déjà depuis quelque temps : se venger sur la première venue des déceptions et des chagrins que les femmes lui avaient causés.

« C'est le même sentiment qui l'a poussé à accomplir ses autres crimes. La peur d'être pris ne l'a jamais préoccupé. Au moment de son arrestation, il éprouva tout à coup une grande lassitude de la vie et il résolut d'en finir avec elle au plus vite. C'est dans ce dessein qu'il se décida à tout avouer, à se charger même plus que de raison, soit en reconnaissant le vol de Saint-Raphaël, dont cependant il n'est pas l'auteur, soit en avouant avoir tué pour voler, ce qui n'a jamais été dans ses intentions. »

Telle est l'explication de Vidal, elle est puéride d'un bout à l'autre et la pensée qu'elle peut être prise au sérieux indique bien la faiblesse intellectuelle de son auteur. Son récit d'ailleurs est fait sur un ton banal, sans émotion ni conviction; il y accumule sans embarras les contradictions et les invraisemblances. Il insiste longuement sur des détails sans importance et glisse rapidement, en une courte phrase, toujours la même, sur les mouvements de son âme. Rien ne vient rappeler, fut-ce même de très loin, l'anxiété et l'angoisse habituelle chez l'obsédé luttant contre son impulsion.

Si on oppose à sa narration une affirmation nette d'incrédulité, il s'arrête et se tait sans protester ni discuter. Jamais nous n'avons pu observer chez lui un geste de violence ou un de ces brusques mouvements circulatoires, fréquents chez les épileptiques et les impulsifs, se traduisant par une pâleur ou une rougeur subite de la face.

Vidal ne s'est jamais départi de ce calme parfait et c'est en vain que nous avons recherché pendant la longue durée de notre observation les traces de cette irritabilité excessive dont parle sa mère et sur laquelle Vidal s'étend longuement dans ses mémoires. Ainsi que nous l'avons dit, les premiers temps de son séjour à la prison Saint-Paul,

il s'est montré inquiet et on a pu le surprendre quelques fois pleurant et parlant haut pendant la nuit. Mais il s'est bien vite remis, ses nuits sont devenues parfaitement calmes et jamais on n'a pu observer chez lui les insomnies, les cauchemars, les terreurs nocturnes fréquentes chez les alcooliques. Le matin il était en pleine possession de sa lucidité intellectuelle, sans période confuse de transition entre le sommeil et la veille. Nous n'avons jamais non plus observé chez lui les idées vagues de méfiance et de persécution, l'irritabilité excessive qui caractérisent l'état mental des alcooliques.

Il est peu probable que Vidal ait commis des excès de boisson aussi nombreux qu'il le dit, en tous cas en dehors d'un léger tremblement des doigts, nous n'avons pu constater chez lui aucun signe physique ou mental d'intoxication alcoolique.

Sa mémoire paraît très fidèle aussi bien sur les faits anciens que sur les faits récents. Si parfois elle se trouve en défaut c'est sur un sujet embarrassant, par exemple lorsqu'il affirme ne plus se rappeler du tout ce qu'il a fait de l'argent qu'il prétend avoir eu sur lui au moment de son arrestation.

Son sens moral est obtus : à aucun moment il ne fait preuve d'un véritable remords ou d'un regret vraiment ému de ses crimes. Il a cependant la notion très exacte du bien et du mal ; nous en avons la preuve dans l'importance qu'il a mis à se disculper de tout soupçon de vol et les efforts, maladroits il est vrai, mais étonnants chez un caractère aussi mou, qu'il a faits pour y arriver.

Ses sentiments affectifs sont également peu développés. Il s'attendrit quelquefois, c'est surtout sur lui-même, en racontant ses souffrances ou les injustices et les duretés de sa mère. Même quand il parle de cette dernière, il ne donne pas l'impression d'une émotion simple et profonde. Il ne semble pas avoir éprouvé jamais un sentiment de vive affection. C'est d'ailleurs un frigidité au point de vue génital. Il avoue lui-même être souvent resté toute une nuit près d'une femme sans avoir eu aucun rapport avec elle. On peut même se demander si Vidal ne présente pas un cas de paralysie génitale momentanée tel que l'on en observe fréquemment chez les émotifs. Nous ne le pensons pas, car ces sujets éprouvent ordinairement de violents désirs sexuels qui s'annihilent par leur excès même, et ils ressentent un vif dépit de ne pouvoir les satisfaire. Nous avons interrogé Vidal sur ce point et il ne nous a jamais exprimé un sentiment de ce genre. Il ne semble y avoir chez lui qu'un simple état d'indifférence génitale qui s'explique facilement chez un homme de tempérament médiocre et dont la constitution physique a souffert.

L'instinct sexuel paraît en tout cas complètement étranger à ses attentats.

Le fond de son caractère semble être l'apathie, l'absence d'initiative et de volonté, en un mot la médiocrité. Il a toujours été paresseux, car il se plaint fréquemment et amèrement de la triste nécessité où il s'est trouvé d'accomplir certains travaux qui n'ont rien d'exagéré pour un homme de son âge et de sa condition.

Son indolence porte même sur sa propre personne et arrive à lui faire perdre la notion exacte de sa situation. Un peu inquiet au début, il a vite quitté toute préoccupation et a passé son temps très tranquillement, en faisant même des projets d'avenir. Il est bon de remarquer qu'à mesure que notre examen se prolonge, qu'il voit l'attention rester fixée sur lui, qu'il écrit longuement ses mémoires, il en arrive à jouer peu à peu au personnage. Il se plaint beaucoup du manque d'égards du juge d'instruction qui n'a pas su le prendre, dit-il, et qui s'est permis de supprimer ses lettres. « On ne m'a pas donné l'homme qui me convenait, ajoute-t-il, avec un autre tout eut bien marché et mon affaire eut été terminée en trois jours. »

Des réflexions de ce genre prouvent bien la faiblesse intellectuelle de Vidal.

Cet état de débilité mentale est le seul signe de dégénérescence psychique que nous ayons pu observer chez lui.

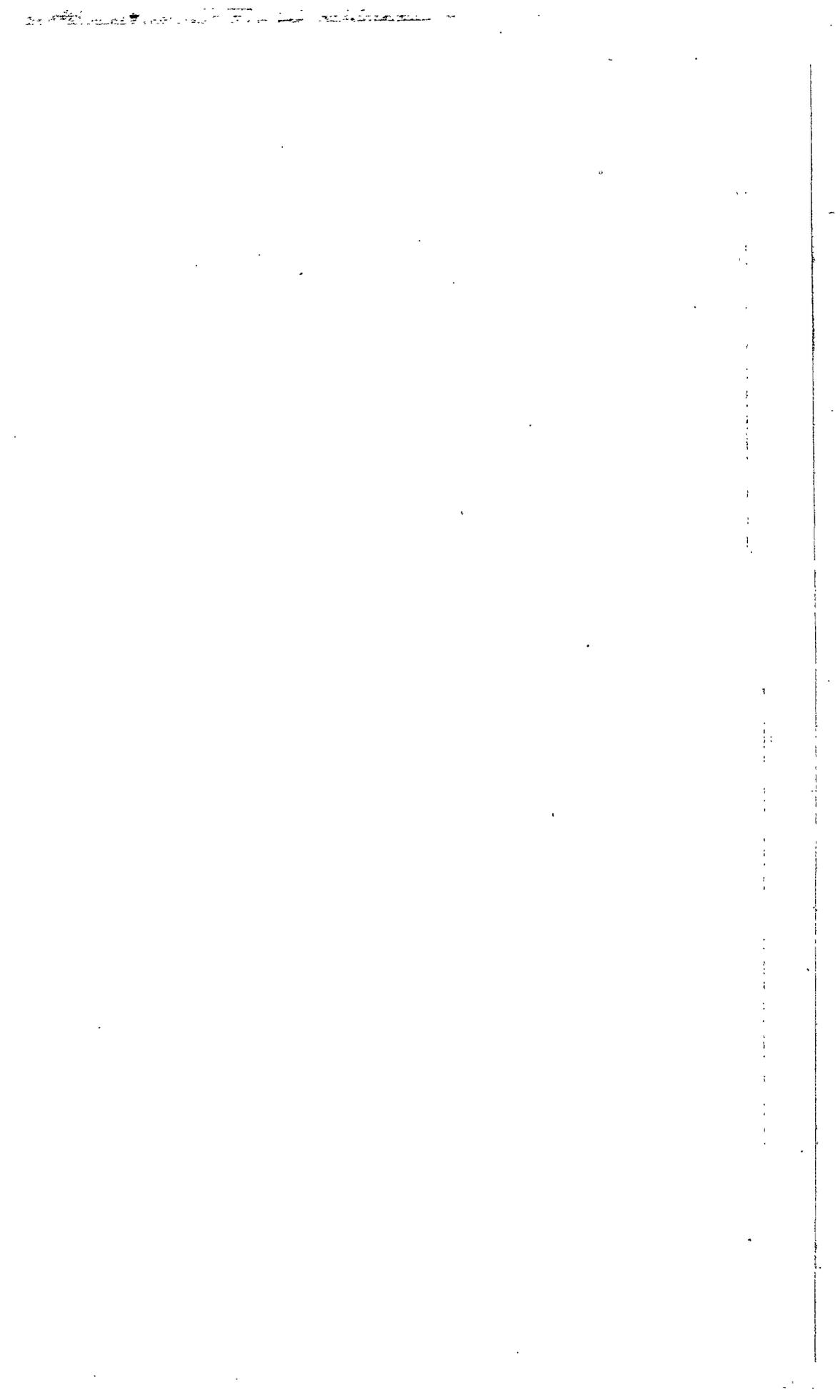
En dehors d'elle on ne constate ni idées fixées ni obsessions, ni impulsions, ni phobies, ni aucun trouble de la volition se rapprochant plus ou moins du délire du doute, symptômes qui sont chez le dégénéré les manifestations de la tare héréditaire.

#### *Les écrits de Vidal :*

Vidal a beaucoup écrit dans sa prison ; il n'a pas rempli moins de 14 cahiers d'une écriture lisible propre et correcte. Hâtons-nous de faire observer que ses mémoires proprement dits s'arrêtent au milieu du troisième cahier ; les autres sont remplis de redites et de développements, véritable plaidoyer, ou la préoccupation d'expliquer et d'excuser ses crimes s'affirme de plus en plus. L'examen de ses manuscrits nous fournit certaines indications de nature à confirmer l'examen direct.

Le premier caractère qui nous frappe dans ce récit est le parti pris d'étaler une fausse sentimentalité sans naturel ni vérité. Dès le début, Vidal se donne comme un persécuté, victime de sa mère, de son frère. Il se représente timide. Il écrit « foncièrement bon comme je l'étais et incapable de faire du mal à une mouche ». Cette senti-





mentalité n'a que lui-même pour objet et, par exemple, dans les nombreuses circonstances, où il parle de sa mère, on ne trouve jamais sous sa plume l'expression d'une émotion vraie.

Vidal prend toujours soin dans son récit de passer très vite sur l'essentiel et d'insister sur l'accessoire; c'est par le commentaire d'épisodes souvent sans intérêt qu'il cherche à se justifier ou à s'excuser. Les crimes eux-mêmes sont racontés en quelques lignes et les formules employées sont sensiblement les mêmes: « Je vis rouge... un nuage multicolore me passait devant les yeux... une lueur rougeâtre me passant devant les yeux. » Dans ces formules apprises il est difficile de trouver la trace d'une émotion véritable. Le crime accompli, il ne donne aucune attention à ses victimes et ne semble avoir d'autre sentiment que la peur.

Ainsi que nous l'avons dit, la plus grande partie des écrits de Vidal a pour but l'excuse de ses crimes. Il se lance dans de longues explications embarrassées pour démontrer que ces attentats n'ont pas eu le vol pour mobile. Il cherche à établir que son séjour au Soudan lui a donné l'habitude de l'absinthe et à expliquer par un état d'alcoolisme sa tendance au meurtre. Il insiste longuement sur ses souffrances au Soudan avec une exagération grossière. Il raconte par exemple, avoir eu à la jambe, à la suite d'une piqure de guêpe une plaie si effroyable que les chairs tombaient en putréfaction. On ne trouve pas sur la peau de cette région la moindre cicatrice pouvant témoigner d'une lésion aussi grave. Enfin, dans le onzième cahier, il en arrive à invoquer comme excuse son hérédité particulière.

Ces observations sont rédigées avec une emphase niaise, avec des souvenirs de romans feuilletons, dans une forme qui ne donne à aucun moment l'expression de l'abandon et de la sincérité. La liste établie par Vidal de ses lectures favorites (cahier VI) explique d'où lui vient l'habitude qu'il a de s'exprimer avec une certaine facilité mais aussi avec une banalité qui ôte tout accent personnel à son œuvre.

Remarquons qu'à mesure que les cahiers s'ajoutent les uns aux autres, Vidal prend au sérieux son talent littéraire. Certain récit d'un rêve est une véritable composition de style. Il s'est même cru poète et vers la fin de son séjour il en est arrivé à présenter à l'un de nous la copie d'une tirade fameuse du Misanthrope comme étant son œuvre personnelle.

En résumé l'examen direct de Henri Vidal et l'analyse de ses écrits conduisent aux mêmes conclusions sur l'appréciation de son être psychique. Nous ne constatons chez lui aucun signe d'aliénation mentale ou d'un état épileptique ou impulsif :

Ce n'est par non plus un alcoolique vrai quoiqu'il présente des signes indiquant un certain degré d'intoxication éthylique.

C'est un individu peu intelligent, voisin de la débilité mentale, paresseux, sans volonté ni initiative.

Tout en lui signale le médiocre et les causes de ses crimes ont été vraisemblablement aussi médiocres et banales que sa propre mentalité.

Pour l'appréciation de sa responsabilité nous devons nous demander si Vidal pendant la période criminelle n'a pas subi une série d'impulsions dominatrices et ne s'est pas trouvé « contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. »

Analysés comme ils l'ont été dans la seconde partie de ce rapport, les crimes ne paraissent pas avoir été accomplis sous l'action d'une force irrésistible. Vidal aurait pu combattre l'idée de tuer, la tendance homicide, si l'idée de voler ou tout autre idée n'avait pas été plus forte et comme décisive.

La résistance était possible pour Vidal puisque nous avons pu signaler chez lui les conditions de délibération, de conscience, de choix des moyens, etc. Sa volition a été au moment des crimes et se montre encore assez énergique pour nous permettre de dire que ses actes n'ont pas été irrésistibles.

#### CONCLUSIONS

1° Henri Vidal ne présente aucun signe de folie ou d'épilepsie. On constate certains signes de dégénérescence.

2° Les crimes qui lui sont reprochés ne présentent pas les caractères d'actes incohérents, délirants ou impulsifs.

3° En conséquence, Henri Vidal doit en être déclaré responsable avec une légère atténuation.

*Lyon le 31 août 1902.*

A. LACASSAGNE, J. BOYER, F. REBATEL.

---

---

**LYON**  
IMPRIMERIE A. STORCK ET C<sup>ie</sup>  
Rue de la Méditerranée, 8

---